

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 25 février 2026 / 7 ramadhan 1447 - N° 4033 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€
www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz



Le défunt CHERRBAL ABDELMADJID "ANTAR"

Iftar : 18h42
Imsak : 05h47

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS
LOCALES ET DES TRANSPORTS

**La légalisation des documents publics
destinés à l'étranger désormais
possible au niveau des annexes
régionales du MAE**

P. 24

AFFAIRES RELIGIEUSES

**M. Belmehdi reçoit
le président du Haut
conseil islamique**

P. 24

CODE DE LA ROUTE

**Vers une réforme
pénale équilibrée
et modernisée**

P. 3

DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

Le président de la République met en avant les réalisations accomplies par l'Algérie sur les différents plans

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, hier, les réalisations accomplies par l'Algérie ces dernières années, dans divers domaines en concrétisation des politiques économiques et sociales dont les résultats sont visibles chaque jour à travers les différentes régions du pays, exprimant sa satisfaction face à l'enthousiasme manifesté par le peuple algérien pour les différents nouveaux projets. Dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 70^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 55^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, lu par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, qui a présidé mardi à Oran, la cérémonie de célébration de ce double anniversaire, le président de la République a exprimé "toute sa considération à toutes les femmes et tous les hommes engagés dans la concrétisation des grands projets". P. 3



► Le Premier ministre Sifi Ghrieb supervise les commémorations historiques et l'inspection des projets stratégiques à Oran

TRANSPORT AERIEN

**Air Algérie étend son réseau
au Royaume-Uni et renforce
sa stratégie d'expansion
internationale**

P. 6

CONSEIL DE LA NATION

**Nasri : "l'Algérie avance
résolument vers le
renforcement de la production
et la protection du pouvoir
d'achat des citoyens"**

P. 4

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

**Vers une régulation renforcée
des partis politiques avec
la présentation du projet
de loi organique**

P. 4

SANTÉ

**MÉLANOME
Un sur deux
est détecté
par le patient**

Pp 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 2 AMATEUR
(GROUPE- CENTRE-OUEST)
Rebbah
élu nouveau
président de
l'USM El Harrach**

P. 21



**ÉCLAT ANDALOU
ET FERVEUR
RAMADHANESQUE
Une nuit
d'élévation
musicale portée
par Leïla Borsali
à Sidi Bel-Abbès**

P. 16

**ARMÉE
Démantèlement
d'un réseau de
trafic de drogue
et saisie
de 49,4 kg
de cocaïne
par l'ANP**

P. 2

BATNA

Secousse tellurique de 3,0 degrés dans la wilaya



Une secousse tellurique de magnitude 3,0 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, mardi à 02h37 dans la wilaya de Batna, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 kilomètres au Nord-ouest de Ras El Aioun dans la même wilaya, précise la même source.

TOUGGOURT

Ouverture d'une nouvelle agence commerciale de Sonelgaz à Megarine

La société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a ouvert une nouvelle agence commerciale dans la daïra de Megarine (wilaya de Tougourt) dans le cadre du rapprochement de ses services des citoyens.

Inaugurée par les autorités locales à l'occasion des festivités marquant le double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, cette nouvelle structure propose différents services, dont le raccordement aux réseaux électrique et gazier, le paiement des factures et la prise en charge des doléances des clients, a indiqué la chargée de communication à la direction de distribution, Mounia Bada.

Desservant 8.531 clients pour l'électricité et plus de 3.900 clients pour le gaz naturel à travers les communes de Megarine et Sidi-Slimane, cette agence commerciale dotée de tous les moyens humains et matériels nécessaires vient renforcer cinq autres structures similaires à travers la wilaya, a-t-elle ajouté.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de Sonelgaz qui vise à renforcer son réseau commercial et technique, accompagner l'expansion urbaine, améliorer le service public et assurer une meilleure prise en charge des doléances des clients, a-t-on encore indiqué de même source.

BLIDA

Perturbation dans la distribution d'eau à Meftah et Larbaâ

Une perturbation dans la distribution de l'eau potable est enregistrée à partir de mardi dans plusieurs quartiers des communes de Meftah et de Larbaâ, à l'est de la wilaya de Blida, en raison d'une panne technique ayant affecté les équipements de production, indique un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon la même source, cette perturbation concerne les cités Sidi Hamad et 3.555 logements de la commune de Meftah, ainsi que le quartier Sahraoui dans la commune de Larbaâ. Elle est due à un dysfonctionnement technique au niveau de la station de pompage "Sahraoui", ayant entraîné un dérèglement temporaire du programme d'alimentation en eau potable dans ces zones.

Dès la détection de la panne, les équipes techniques spécialisées ont été mobilisées et les travaux de réparation engagés afin de rétablir le bon fonctionnement de l'installation dans les plus brefs délais, tout en prenant les mesures nécessaires pour atténuer l'impact de cette perturbation sur les habitants, a ajouté le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
31 morts et 1438 blessés en une semaine

Trente et une (31) personnes ont trouvé la mort et 1438 autres ont été blessées dans 1213 accidents de la circulation survenus durant la période du 15 au 21 février en cours, à travers le territoire national, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain Defla où 7 personnes sont décédées et 28 autres ont été blessées dans 26 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 554 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (72), Blida (32) et Annaba (28).

Durant la même période, les secours de la Protection civile ont également effectué 5969 interventions pour le sauvetage de 451 personnes en situation de danger et exécuté 5215 opérations d'assistance diverses.

S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau durant la même période, les secours de la Protection civile ont pris en charge 53 personnes incommodées par ce gaz, déplorant toutefois la mort d'une (1) personne à Souk Ahras.

SAÏDA

Interruption de l'AEP en raison de travaux de maintenance (ADE)



L'ensemble des quartiers de la ville de Saïda enregistrant, depuis mardi matin, une interruption de l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de travaux de maintenance, indique un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon le communiqué, cette coupure est due à une opération de remplacement d'une vanne de contrôle et de distribution de 600 mm de diamètre au niveau de l'installation de la zone de Bourached, entraînant l'arrêt de la production à partir de la chaîne de production située dans la commune d'Ain Skhouana.

Les équipes techniques relevant de l'unité de wilaya de l'ADE ont entamé les travaux de maintenance relatifs au changement de cette vanne de contrôle et de distribution. La reprise progressive de l'alimentation en eau potable est prévue immédiatement après l'achèvement des travaux, précise la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service d'approvisionnement en eau potable et de la garantie de la continuité du service public, conclut le communiqué.

Horaire des prières



Fajr : 05h58

Dohr : 13h01

Asr : 16h10

Maghreb : 18h42

Isha : 19h58

MÉTÉO

Alger	: 20°	08°
Oran	: 23°	08°
Annaba	: 23°	07°
Béjaïa	: 23°	10°
Tamanrasset	: 25°	13°

ARMÉE

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue et saisie de 49,4 kg de cocaïne par l'ANP

Les services de sécurité de la 5e Région militaire de l'Armée nationale populaire (ANP) ont réalisé, lundi 23 février 2026, une opération majeure de lutte contre la criminalité organisée, en démantelant un réseau spécialisé dans le trafic de drogue dure et en saisissant 49,400 kilogrammes de cocaïne, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre des efforts continus pour contrer les activités de narcotrafic, d'autres opérations ont été menées par la Gendarmerie nationale à Tlemcen et dans diverses zones de la 2e Région militaire.

Ces interventions ont permis la saisie d'un quintal et 20 kilogrammes de kif traité, l'arrestation de six individus, ainsi que la confiscation de 236 millions de centimes liés aux revenus criminels, neuf téléphones portables, deux drones et un véhicule utilitaire.

Ces résultats confirment l'efficacité des stratégies adoptées par le Haut commandement de l'ANP et soulignent la vigilance permanente des unités dans l'adaptation aux méthodes employées par les réseaux criminels pour introduire des stupéfiants dans le pays. L'opération démontre l'engagement continu de l'État à protéger la sécurité des citoyens et à lutter contre les activités illicites menaçant l'ordre public et la santé publique.

Abed MEGHIT

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Tlemcen : saisie de plus de 11 kg de kif traité et arrestation de deux individus

Les services des Douanes de la wilaya de Tlemcen ont saisi 11,5 kg de kif traité et procédé à l'arrestation de deux individus, indique mardi un communiqué de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

La même source a précisé que l'opération a été menée par les éléments de la brigade mobile régionale de lutte contre les stupéfiants, relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. La quantité susmentionnée de kif traité a été découverte soigneusement dissimulée à l'intérieur de planches en bois dans la remorque d'un tracteur. Le communiqué ajoute que, dans le cadre de la même opération, deux individus ont été arrêtés puis présentés devant les juridictions compétentes afin que les mesures légales nécessaires soient prises.

Nâama : mise en échec d'une tentative de contrebande de plus de 237 kg de kif traité

Les services des douanes de la wilaya de Nâama, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, ont mis en échec une tentative de contrebande d'une quantité importante de drogue estimée à 237 kg et 900 gr de kif traité, a indiqué, mardi, un communiqué de la direction régionale des douanes de Bechar. Le communiqué précise que "dans le cadre des missions de terrain continues des brigades douanières opérationnelles, la brigade polyvalente d'Ain Seffa et la brigade polyvalente de Sfisfia, relevant de l'Inspection des divisions des douanes de Nâama (direction régionale des douanes de Bechar), ont réussi, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, à déjouer une tentative de contrebande portant sur 237 kg et 900 g de kif traité".

La même source ajoute que l'opération a également permis la saisie du moyen de transport utilisé dans la tentative de contrebande.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les Douanes algériennes pour lutter contre les différentes formes de contrebande, notamment en matière de protection de la santé publique et de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, conclut le communiqué.

DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

Le président de la République met en avant les réalisations accomplies par l'Algérie sur les différents plans

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, hier, les réalisations accomplies par l'Algérie ces dernières années, dans divers domaines en concrétisation des politiques économiques et sociales dont les résultats sont visibles chaque jour à travers les différentes régions du pays, exprimant sa satisfaction face à l'enthousiasme manifesté par le peuple algérien pour les différents nouveaux projets.

Dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 70^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 55^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, lu par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, qui a présidé mardi à Oran, la cérémonie de célébration de ce double anniversaire, le président de la République a exprimé "toute sa considération à toutes les femmes et tous les hommes engagés dans la concrétisation des grands projets".

"Les projets mis en service tout au long de ces dernières années, ceux en cours d'achèvement et ceux programmés pour un lancement imminent ne font que confirmer leur confiance dans la trajectoire empruntée par l'Algérie. Autant de réalisations qui incarnent la mise en oeuvre des politiques économiques et sociales dont les résultats sont visibles chaque jour à travers les différentes régions du pays", a-t-il ajouté.

Le président de la République a, à ce propos, exprimé sa satisfaction face à l'enthousiasme manifesté par le peuple algérien pour les différents nouveaux projets : "Nous constatons, ensemble, au plus profond de notre chère patrie et au sein du peuple algérien, l'enthousiasme et la réjouissance qui se sont manifestés de la manière la plus évidente à l'occasion de l'inauguration de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest, qui, avec d'autres projets structurants à portée locale et nationale, confirme que les politiques nationales actuelles reposent sur les critères d'efficacité et de réalisme, ainsi que sur la pertinence de la décision politique souveraine".

"C'est là une orientation qui exprime la doctrine de l'Algérie nouvelle et victorieuse... Une doctrine étroitement



liée à la référence de Novembre et au legs de la glorieuse Guerre de libération... Une doctrine pragmatique, à tous égards, dans l'établissement de ponts de coopération et de partenariat avec tous, dans tous les continents, sur la base d'intérêts et d'avantages mutuels", a-t-il poursuivi.

Concernant la nationalisation des hydrocarbures, le président de la République a souligné l'importance de cet anniversaire qui a consacré "une décision souveraine historique et déterminante", relevant que grâce aux compétences, aux cadres, aux travailleuses et travailleurs du secteur de l'énergie, "nous avons pu doubler la

production commerciale d'énergie". "Aujourd'hui, nous sommes le septième exportateur mondial de gaz et le troisième fournisseur du marché européen, de même que nous détenons la troisième plus grande réserve pétrolière en Afrique", a-t-il dit.

Le président de la République a salué les efforts et la mobilisation des cadres, "dans le même esprit que celui dont ont fait preuve leurs prédécesseurs, à cette étape où nous oeuvrons à consacrer la valeur de l'effort et du travail comme moteur des processus de développement durable du pays et à encourager les compétences, notamment parmi nos jeunes, à poursuivre l'excel-

lence technique et la maîtrise des technologies". En conclusion, le président de la République a renouvelé "ses salutations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), ainsi qu'à l'ensemble des dirigeants, cadres, travailleuses et travailleurs du secteur des hydrocarbures, qui suivent la voie tracée par leurs prédécesseurs au lendemain de l'annonce de la décision de la nationalisation des hydrocarbures, et puisent dans le défi qu'ils ont relevé à l'époque, la force et la détermination pour développer le secteur et accroître ses capacités".

Le Premier ministre Sifi Ghrieb supervise les commémorations historiques et l'inspection des projets stratégiques à Oran

Abed MEGHIT

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a entamé, mardi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, mettant l'accent sur le suivi des projets de développement et la valorisation des acquis historiques et économiques du pays.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des cérémonies marquant le 70^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le 55^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures,

événements célébrés le 24 février de chaque année.

Le Premier ministre était accompagné de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre d'État et ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, ainsi que du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi.

Le secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, participait également à cette visite.

Le programme de travail a permis au Premier ministre de superviser les cérémonies commémoratives

et d'inspecter plusieurs projets stratégiques, notamment dans le secteur de l'énergie et des infrastructures.

Cette initiative traduit l'engagement constant de l'État à consolider les acquis nationaux, à soutenir le rôle de la classe ouvrière dans le développement économique et social, et à renforcer la souveraineté nationale par le biais d'un suivi rigoureux des programmes de développement durable.

La visite a été l'occasion de réaffirmer la volonté de l'État de promouvoir un modèle de gouvernance basé sur l'efficacité, la transparence et la proximité avec les citoyens.

CODE DE LA ROUTE

Vers une réforme pénale équilibrée et modernisée

La commission parlementaire paritaire chargée d'harmoniser les dispositions du projet de loi portant Code de la route poursuit ses travaux dans un esprit de conciliation institutionnelle et de modernisation juridique.

Réunie pour la deuxième fois sous l'égide de l'Assemblée populaire nationale, cette instance a examiné les articles ayant suscité des divergences entre les deux chambres du Parlement, avec pour objectif de dégager une formulation consensuelle conforme aux orientations des pouvoirs publics.

Présidée par Kadda Nedjadi, la commission s'est penchée sur plusieurs dispositions clés relatives au régime des sanctions applicables aux infractions

routières. Les travaux s'inscrivent dans une approche visant à adapter la politique pénale aux évolutions sociales et économiques, en privilégiant la rationalisation du recours aux peines privatives de liberté et en consacrant le principe de dualité des sanctions.

Cette orientation traduit la volonté d'instaurer un équilibre entre efficacité dissuasive et respect des droits fondamentaux.

Parmi les décisions adoptées, la suppression du terme « crimes » dans plusieurs articles marque une inflexion significative dans la qualification juridique de certaines infractions routières.

Dans la même logique, les montants des amendes applicables aux infractions

aggravées des troisième et quatrième catégories ont été revus à la baisse, tandis que les sanctions financières des deux premières catégories ont été maintenues, compte tenu du contexte socio-économique actuel.

La commission a également entériné une modification terminologique importante en substituant le terme « détention » aux notions de « prison » et « emprisonnement provisoire », une évolution qui s'inscrit dans la volonté de moderniser le langage juridique et d'atténuer la dimension pénale de certaines sanctions.

En outre, la suppression d'un alinéa spécifique aux professionnels du transport consacre l'égalité de traitement

entre conducteurs, en uniformisant les dispositions applicables à l'ensemble des usagers de la route.

Ces ajustements législatifs interviennent dans un contexte marqué par une hausse préoccupante des accidents de la circulation et de leurs conséquences humaines et matérielles.

La réforme du Code de la route se veut ainsi un instrument global de prévention, articulant sanctions, sensibilisation et amélioration des infrastructures. Elle illustre l'émergence d'une politique publique fondée sur la responsabilisation des conducteurs et la protection collective de la sécurité routière.

Abed MEGHIT

CONSEIL DES MINISTRES

Réformes structurantes, souveraineté économique et renaissance culturelle au cœur de l'action publique

Sous la présidence de Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a tenu une réunion de haute importance consacrée à l'examen de dossiers stratégiques traduisant les priorités majeures de l'État en matière de modernisation institutionnelle, de transformation économique et de dynamisation culturelle.

Par **Abed MEGHIT**

Cette rencontre gouvernementale illustre la volonté affirmée des pouvoirs publics de renforcer les fondements de la souveraineté nationale en conjuguant réformes juridiques, efficacité productive et rayonnement civilisationnel.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour figurait le projet de loi relatif à la justice militaire, présenté dans un contexte de consolidation des cadres juridiques régissant les institutions républicaines.

Après débat et examen approfondi, le texte a été approuvé, marquant une étape supplémentaire dans l'adaptation du dispositif législatif aux exigences contemporaines de gouvernance et de sécurité.

Cette réforme s'inscrit dans une dynamique globale de modernisation de l'architecture institutionnelle, visant à renforcer la cohérence du système juridique et à garantir l'efficacité des mécanismes de fonctionnement des institutions stratégiques.

Le Conseil des ministres s'est également penché sur le secteur agricole, considéré comme un pilier central de la sécurité alimentaire et de la diversification économique.

Le président de la République a insisté sur la nécessité d'engager une transformation structurelle profonde du modèle productif agricole, en mettant fin aux entraves bureaucratiques qui freinent l'initiative et l'efficacité sur le terrain.

La mise en place de coopératives agricoles dédiées à la location et à la gestion d'équipements mécanisés constitue l'un des axes majeurs de cette stratégie.

Ces structures, appelées à être déployées progressivement sur l'ensemble du territoire national, auront pour mission d'assurer l'accès des agriculteurs à des moyens techniques modernes, couvrant les opérations de labour, de moisson et de prestations agricoles spécialisées.

Leur gestion sera assurée par le groupe AGRODIV, chargé de coordonner l'acquisition du matériel auprès de fabricants nationaux qualifiés.

Cette orientation traduit une volonté claire de soutenir l'industrie locale tout en améliorant les performances du secteur agricole.

L'urgence de la mise en œuvre de ces



coopératives a été soulignée avec insistance, notamment en raison du calendrier agricole dans certaines régions du pays où les cycles de production débute précocement.

Le président de la République a ainsi instruit le Gouvernement d'élaborer dans les plus brefs délais un cadre juridique encadrant leur fonctionnement, afin de garantir leur efficacité et leur pérennité.

Cette réforme ambitionne d'accroître significativement les rendements agricoles, de rationaliser l'utilisation des ressources et de renforcer la sécurité alimentaire nationale.

Le Conseil des ministres a par ailleurs examiné l'état d'avancement d'un projet ferroviaire stratégique destiné à soutenir la valorisation des ressources minières et à améliorer les capacités logistiques du pays.

La ligne reliant Bled El Hadba à Annaba, conçue pour faciliter le transport du minerai vers les infrastructures portuaires, constitue un levier majeur de développement industriel et d'exportation.

Les instructions données visent à accélérer la cadence de réalisation et à assurer un suivi rigoureux sur le terrain, témoignant de l'importance accordée aux infrastructures structurantes dans la stratégie économique nationale.

Sur le plan culturel, la réunion a mis en lumière une ambition de renaissance artistique fondée sur la valorisation du patrimoine et la promotion de la création contemporaine. Le projet de création

d'un orchestre philharmonique international à Alger a été salué comme une initiative emblématique du renouveau culturel en cours.

Cette démarche s'accompagne d'une volonté de relancer les institutions musicales et de renforcer l'écosystème artistique à l'échelle nationale.

Dans cette perspective, le président de la République a ordonné l'élaboration de textes visant à relancer et à organiser le fonctionnement de l'Opéra d'Alger, institution appelée à jouer un rôle central dans la diffusion de la musique savante et dans la formation des talents.

La construction de grandes salles de spectacles de type Zénith dans la capitale et dans les grandes villes du pays s'inscrit dans la même logique de structuration de l'offre culturelle et de démocratisation de l'accès aux arts.

La revitalisation du théâtre national et le soutien aux instituts de musique dans l'ensemble des communes témoignent d'une vision culturelle intégrée, considérant la création artistique comme un vecteur d'identité, de cohésion sociale et d'influence internationale. Cette orientation confère à la culture une dimension stratégique dans la politique publique, en la positionnant comme un instrument de rayonnement et de diplomatie douce.

Le Conseil des ministres a également accordé une attention particulière à la formation professionnelle, perçue comme un levier essentiel d'employabilité et d'adaptation aux mutations technologiques.

La création de nouvelles filières spécialisées dans des domaines stratégiques vise à répondre aux besoins du marché du travail et à offrir des perspectives de qualification avancée aux jeunes.

Cette ouverture concerne non seulement les stagiaires nationaux, mais également les apprenants africains, traduisant une ambition d'intégration régionale et de coopération éducative.

La réunion du niveau de formation dispensé par les établissements nationaux constitue un autre axe prioritaire, avec pour objectif de valoriser l'excellence des compétences et de renforcer l'attractivité du système de formation.

Cette stratégie s'inscrit dans une vision de long terme visant à faire du capital humain un moteur central du développement économique et social.

La réunion du Conseil des ministres a enfin été marquée par la nomination de Mohammed Lamine Lebbou à la tête de la Banque d'Algérie, décision qui s'inscrit dans le cadre du renouvellement des responsabilités au sein des institutions financières nationales.

Cette nomination reflète la volonté d'assurer la continuité et la stabilité de la gouvernance économique dans un contexte marqué par des transformations structurelles.

À travers l'ensemble des orientations adoptées, cette session gouvernementale illustre une stratégie globale articulant modernisation institutionnelle, développement productif, renforcement des infrastructures et promotion du capital culturel.

Elle traduit une conception intégrée de l'action publique, fondée sur la coordination des politiques sectorielles et la mobilisation des ressources nationales au service d'un projet de transformation durable.

Dans un environnement international en mutation, l'Algérie affirme ainsi sa volonté de consolider ses capacités internes, de valoriser ses potentialités économiques et de renforcer son influence culturelle.

Le Conseil des ministres apparaît, dans cette perspective, comme un espace de pilotage stratégique où se dessine la trajectoire d'un développement équilibré, conjuguant efficacité économique, cohésion sociale et affirmation souveraine.

Abed MEGHIT

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Vers une régulation renforcée des partis politiques avec la présentation du projet de loi organique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté devant l'Assemblée populaire nationale (APN) un projet de loi organique relatif aux partis politiques, dans le cadre d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Ce texte, composé de 97 articles, bénéficie d'une attention particulière du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et s'inscrit dans une démarche

visant à réorganiser la pratique politique sur des bases constitutionnelles et institutionnelles solides.

L'objectif affiché est de renforcer la place et le rôle central des partis politiques dans la vie démocratique, en élargissant leurs domaines de contribution à la chose publique et en consolidant leur rôle d'acteurs essentiels des institutions.

Parmi les mesures phares, le projet de loi introduit des sanctions contre le nomadisme politique, incluant la déchéance du mandat électif et la radiation

définitive de la liste du parti concerné, afin de garantir l'éthique et la stabilité de l'action politique.

Le texte définit également de nouvelles conditions pour la création et l'agrément des partis, en encadrant la formation de coalitions et leur annulation en cas de manquements aux obligations légales.

Le principe de l'alternance démocratique est inscrit dans le fonctionnement des partis, limitant le mandat du responsable à cinq ans, renouvelable une seule

fois. Concernant le financement, le texte consacre la transparence, l'interdiction du financement étranger, la déclaration obligatoire des dons et contributions, et le contrôle rigoureux des comptes avec un rapport annuel.

La séance parlementaire s'est poursuivie avec l'audition des présidents des groupes parlementaires, renforçant le débat démocratique et la consolidation des partis comme piliers de la gouvernance politique nationale.

CONSEIL DE LA NATION

Nasri : "l'Algérie avance résolument vers le renforcement de la production et la protection du pouvoir d'achat des citoyens"

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a affirmé, hier, que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avance résolument vers la diversification des sources de revenus, le renforcement de la production et la protection du pouvoir d'achat des citoyens.

"À l'occasion du double anniversaire historique du

24 février, nous réaffirmons que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avance résolument vers l'ancrage de l'indépendance économique, la diversification des sources de revenus, le renforcement de la production nationale et la protection du pouvoir d'achat des citoyens", a écrit M. Nasri sur son compte officiel sur les réseaux sociaux

à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février de chaque année). Et d'ajouter : "Il s'agit d'une marche fidèle aux sacrifices d'hier et tournée vers l'édification d'une Algérie forte et prospère".

APS

TISSEMSILT

Une transformation urbaine majeure avec la concrétisation des programmes de logements et le pôle moderne de Boumengouche

La wilaya de Tissemsilt s'affirme aujourd'hui comme un modèle de dynamisme urbain et de développement social grâce à la concrétisation de ses programmes de logements et à l'avancée du projet structurant de la nouvelle ville de Boumengouche.

Par Abed MEGHIT

Cette orientation stratégique, centrée sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la structuration d'un urbanisme moderne, illustre la volonté des autorités locales d'allier expansion urbaine et qualité de vie pour l'ensemble des habitants.

Au cœur de cette dynamique, le projet de réalisation de 200 unités de logement dans la commune de Tissemsilt représente un jalon majeur.

Les travaux d'aménagement extérieur y progressent à un rythme soutenu et régulier, incluant l'aménagement complet des voies d'accès, la réalisation des trottoirs, et l'installation de l'ensemble des réseaux essentiels tels que l'eau potable, l'électricité, le gaz et l'assainissement.

Les espaces extérieurs sont également aménagés afin de créer un cadre de vie fonctionnel et harmonieux, conforme aux standards d'un urbanisme intégré et moderne.

Cette approche globale démontre que le logement est envisagé non seulement comme un espace résidentiel, mais aussi comme un élément structurant du tissu urbain local, capable de renforcer la cohésion sociale.

Parallèlement, le programme complémentaire de logements, réalisé à 100 %, constitue une réussite concrète.

Plusieurs projets ont été achevés et livrés, permettant à de nombreuses familles d'accéder à un habitat décent, tandis que d'autres chantiers sont en phase finale de finition, garantissant une livraison imminente.

Ces avancées témoignent d'une coordination efficace entre les entre-



prises de réalisation et les services techniques, ainsi que d'un suivi rigoureux des autorités locales.

La concrétisation intégrale de ces programmes représente une réponse tangible aux attentes des citoyens et un exemple de l'efficacité de la politique de l'habitat conduite par la wilaya.

Le projet phare de la nouvelle ville de Boumengouche constitue le cœur de cette transformation urbaine.

Destinée à devenir un pôle résidentiel structurant, cette zone accueillera 2 000 logements publics locatifs (LPL), offrant des solutions modernes et accessibles aux familles de la région.

Les travaux de viabilisation avancent rapidement, couvrant les infrastructures indispensables à un développement urbain cohérent : réseaux d'eau, électricité, routes et assainissement.

Le projet prévoit également l'intégration d'équipements scolaires et éducatifs, allant des écoles primaires aux lycées, ainsi que des services de proximité, afin d'offrir aux habitants un cadre de vie complet et fonctionnel.

Ces aménagements font de Boumengouche un véritable pôle urbain mo-

derne, capable de transformer durablement la ville de Tissemsilt et d'attirer de nouvelles populations, tout en répondant aux besoins de logement des citoyens actuels.

Le wali de la wilaya, Bouzaid Fethi, a été déterminant dans la réussite de ces projets.

Présent régulièrement sur le terrain, il supervise personnellement l'avancement des chantiers, veille au respect des délais, et s'assure que chaque étape des travaux répond aux normes de qualité.

Sa proximité avec les citoyens et son engagement quotidien témoignent d'une gouvernance attentive et réactive, centrée sur la réalisation concrète des engagements pris par les pouvoirs publics.

Les visites d'inspection, les réunions de suivi et les directives opérationnelles qu'il transmet renforcent l'efficacité des équipes techniques et garantissent la réussite des programmes.

Cette politique de l'habitat contribue également à réduire la pression sur le parc immobilier existant, offrant aux familles des solutions durables et accessibles.

Elle participe à la structuration du paysage urbain, favorisant une

expansion maîtrisée des zones habitées et instaurant un équilibre entre développement urbain, cadre de vie et besoins sociaux.

Au-delà de l'objectif quantitatif, le logement est considéré comme un levier de stabilité sociale, un facteur d'attractivité territoriale et un vecteur de qualité de vie pour les habitants.

La concrétisation progressive des programmes complémentaires, l'avancement significatif du projet de Boumengouche et le suivi assidu du wali Bouzaid Fethi traduisent la volonté de la wilaya de Tissemsilt d'inscrire son développement urbain dans une logique durable, équilibrée et efficace.

Ce dynamisme confirme que Tissemsilt entre dans une phase de transformation profonde, offrant aux habitants un cadre de vie moderne, structuré et fonctionnel, tout en consolidant la cohésion sociale et en renforçant l'attractivité de la wilaya.

À terme, Boumengouche apparaît comme un symbole de modernité et de vision pour l'avenir : un espace urbain harmonieux, doté de logements modernes, d'infrastructures complètes et de services de proximité, destiné à répondre aux besoins croissants en habitat, tout en offrant aux générations futures un environnement attractif, durable et propice à une vie stable et épanouissante.

La wilaya de Tissemsilt, à travers ces initiatives, affirme ainsi sa capacité à conjuguer développement urbain, excellence dans la gestion des projets et amélioration continue des conditions de vie de ses citoyens.

BORDJ BOU ARRERIDJ Lancement prochain de la réalisation de 300 logements LPL dans 6 communes

Les travaux de réalisation de 300 logements publics locatifs (LPL) seront "prochainement" lancés dans six communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris mardi auprès du directeur général de l'Office local de promotion et gestion immobilière (OPGI).

M. Lakhdar Bouchenine a précisé que l'office a entamé les procédures pour le lancement de ce projet inscrit au titre de l'année 2026, soulignant que ces logements font partie du quota de logements de diverses formules retenu pour la wilaya au titre de cette année afin de répondre à la demande croissante sur le logement.

Selon la même source, ces logements se répartissent sur les communes de Bordj Bou Arreridj (100), Mansoura (90), Ras El Oued (60), El Ach (20), El M'hir (20) et El Maïn (10) en fonction de la densité urbaine et de la demande.

Ce projet vient pour établir l'équilibre de la répartition de l'habitat et répondre progressivement à la demande sur le logement public locatif, notamment dans les communes connaissant une accumulation des dossiers de demandes au niveau des commissions de daïra, selon la même source.

Ces logements contribueront à réduire l'écart entre l'offre et la demande et permettre à des familles aux revenus limités d'accéder à un logement décent, a-t-on indiqué.

La wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié au titre de l'année 2026 d'un quota constitué de 300 LPL, 200 logements promotionnels aidés et 150 aides financières au logement rural, rappelle-t-on.

SIDI BEL-ABBES Plusieurs projets hydrauliques en cours de réalisation pour renforcer la sécurité hydrique

Plusieurs projets relevant du secteur de l'hydraulique sont en cours de réalisation à travers la wilaya de Sidi Bel-Abbes, en vue de renforcer les capacités de stockage d'eau et améliorer la qualité du service public, notamment dans les zones rurales et les agglomérations connaissant une croissance urbaine soutenue, a indiqué, mardi, la cellule de communication de la wilaya.

Dans ce cadre, le wali, Kamel Hadji, a effectué lundi une visite d'inspection dans plusieurs communes, au cours de laquelle il a examiné les travaux de réalisation de réservoirs d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes dans le village d'Amelza (daïra de Merine), au village de Titen Yahia (commune de Oued Shaâ), ainsi qu'un projet similaire dans la commune de Bedrabine El Mokrani, précise la même source.

A cette occasion, le wali a donné des instructions pour accélérer le rythme des travaux et renforcer les chantiers par les moyens nécessaires, tout en veillant au respect des délais contractuels et des normes de qualité, afin de mettre ces infrastructures en service dans les plus brefs délais.

Ces projets visent à accroître les capacités locales de stockage et à améliorer la pression de l'eau à travers les réseaux, garantissant ainsi une distribution régulière et durable de l'eau potable, en particulier durant les périodes de forte demande.

BLIDA

Une enveloppe de 200 millions DA pour la réalisation de projets de développement à El-Affroun

La commune d'El-Affroun, à l'ouest de la wilaya de Blida, a bénéficié d'une enveloppe de 200 millions de DA destinée à la réalisation de plusieurs projets de développement, a-t-on appris hier auprès de cette collectivité locale.

Cette dotation, inscrite au titre de l'exercice 2026, est en hausse comparativement à celle de l'année 2025, qui n'avait pas dépassé 140 millions de DA, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Affroun, Rafik Dis Amer, notant qu'elle permettra la réalisation de projets dans les secteurs du sport, de l'aménagement urbain, de l'assainissement et de l'éducation. Les opéra-

tions prévues portent notamment sur l'aménagement de deux stades de proximité au niveau des cités 250 Logements et Ouled Hamidane, ainsi que sur la réhabilitation et le revêtement de plusieurs axes routiers, dont la rue de la cité 105 à Béni Mouïmen, le boulevard Chahid-Moubarak-Cherif et la route reliant les 300 Logements à Sidi Nouïhi. Il est également prévu l'aménagement et l'installation de l'éclairage public sur le tronçon reliant la cité Béni Djemaa à Haoouch Echouhada, sur 1,3 km.

Il s'agit aussi de la réalisation de réseaux d'assainissement au niveau des cités des 40 Logements, 112 Logements,

Locaux Béni Mouïmen et Ouled Hamidane, ainsi que le renouvellement de certaines parties du réseau à Sidi Nouïhi, Béni Mouïmen, Bouazza Djeloul et autres quartiers de la commune.

S'agissant de l'alimentation en eau potable (AEP), les opérations prévues concernent les quartiers de Bouroumi, de la Ferme Sadouk, de Béni Djemaa, de la Ferme pilote, du Douar N5 et de la cité des 25 Logements.

Le secteur de l'éducation bénéficiera, en outre, de plusieurs opérations, dont la réalisation de deux salles de classe à l'école Azzouz-Djilali, la construction et l'équipement de quatre classes à l'école Chahid-Mekarfi-

Mohamed à Béni Mouïmen, la réalisation d'une nouvelle cantine scolaire à l'école Chahid-Benarbia-Abdelkader, ainsi que la construction et l'équipement de six classes supplémentaires à l'école des 550 Logements-est, portant sa capacité à 12 classes avec la réalisation d'une cantine scolaire.

Le président de l'APC a souligné que ces projets contribueront à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement des infrastructures de base, précisant que les procédures administratives et juridiques sont en cours d'achèvement en vue de leur lancement dans les meilleurs délais.

APS

TRANSPORT AERIEN

Air Algérie étend son réseau au Royaume-Uni et renforce sa stratégie d'expansion internationale

Dans le cadre de sa politique de développement et de consolidation de sa présence sur les marchés internationaux, Air Algérie a annoncé l'élargissement de ses dessertes vers le Royaume-Uni, marquant une étape importante dans l'expansion de son réseau européen.



Par Abed Meghit

Cette initiative vise à répondre à une demande croissante en mobilité aérienne tout en renforçant la connectivité entre l'Afrique du Nord et les principales plateformes aériennes britanniques.

La compagnie nationale prévoit d'assurer des liaisons vers Manchester et d'élargir ses opérations à travers les aéroports de Heathrow et Stansted, deux infrastructures majeures du transport aérien européen.

Cette extension du réseau témoigne d'une stratégie visant à diversifier les destinations, à améliorer l'accessibilité des services et à renforcer la compétitivité du transporteur sur un marché international en

constante évolution. L'augmentation du nombre de vols hebdomadaires vers le Royaume-Uni constitue un levier essentiel pour soutenir la mobilité des voyageurs, notamment les membres de la diaspora et les passagers d'affaires.

Elle reflète également la volonté de la compagnie de consolider sa position d'acteur majeur du transport aérien régional en proposant une offre de services plus étendue et plus adaptée aux besoins des usagers. Cette expansion s'inscrit dans un plan global d'amélioration de la qualité des prestations, de modernisation de la flotte et d'optimisation de l'expérience client. En renforçant ses liaisons avec des hubs aéroportuaires stratégiques, la compagnie ambitionne d'accroître sa visibilité internationale et de parti-

ciper activement à la dynamique de connectivité entre les continents.

La stratégie adoptée repose sur une approche intégrée associant développement commercial, adaptation aux évolutions du marché et renforcement des capacités opérationnelles.

Elle vise à positionner la compagnie comme un vecteur de mobilité fiable et compétitif, capable de répondre aux exigences croissantes du transport aérien international.

L'élargissement du réseau vers le Royaume-Uni illustre ainsi une orientation stratégique tournée vers l'ouverture et l'expansion, confirmant la volonté du transporteur de s'inscrire durablement dans les flux de mobilité mondiaux et de contribuer au renforcement des échanges économiques et humains.

HYDROGÈNE VERT

L'Algérie saluée pour son rôle émergent dans la transition énergétique

L'OAPEC a mis en lumière les avancées significatives réalisées par l'Algérie dans le développement de l'hydrogène vert, considérant ces efforts comme un facteur déterminant dans la transformation énergétique régionale et internationale.

Cette reconnaissance s'inscrit dans un contexte mondial marqué par la transition vers des modèles énergétiques bas carbone et par la recherche de solutions durables face aux défis climatiques.

Parmi les initiatives majeures figure la mise en place d'une centrale semi-industrielle de production d'hydrogène vert à Arzew, projet conçu pour soutenir l'émergence d'une filière énergétique innovante et compétitive.

Cette infrastructure constitue une étape importante dans la structuration de la chaîne de valeur de l'hydrogène, depuis la production jusqu'à l'exportation. Le rapport souligne



également l'importance du projet de corridor énergétique South H2, destiné à acheminer des volumes significatifs d'hydrogène vert vers les marchés européens.

Cette initiative multilatérale illustre l'intégration croissante des stratégies énergétiques régionales et la montée en puissance des solutions énergétiques propres dans les politiques de développement.

Les atouts naturels et in-

frastructuraux du pays, notamment l'abondance des ressources solaires et éoliennes ainsi que l'existence de réseaux énergétiques structurants, constituent des éléments déterminants dans cette dynamique.

La transition énergétique apparaît ainsi comme un vecteur de diversification économique, de sécurité énergétique et de coopération internationale.

Le rapport met en évidence l'intérêt croissant

pour les énergies renouvelables à l'échelle mondiale, soulignant que les investissements dans ces technologies s'intensifient dans plusieurs régions du monde.

Cette évolution traduit une transformation structurelle des systèmes énergétiques et une réorientation progressive vers des sources d'énergie durables.

La reconnaissance des efforts entrepris dans le domaine de l'hydrogène vert confirme l'émergence d'un modèle énergétique en mutation, fondé sur l'innovation technologique, la durabilité environnementale et l'intégration des marchés.

Elle consacre le rôle croissant du pays dans les nouvelles dynamiques énergétiques internationales et souligne l'importance stratégique des investissements dans les technologies propres pour l'avenir économique global.

Abed M.

ENERGIE

L'OAPEC met en avant les efforts de l'Algérie dans le développement de l'hydrogène vert

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a mis en avant, dans son dernier rapport publié lundi, les efforts que déploie l'Algérie dans le développement de l'hydrogène vert, une démarche à même de conforter son rôle en tant que partenaire énergétique de l'Europe.

Dans son rapport intitulé "Evolutions des énergies nouvelles et renouvelables et questions de la transition énergétique et du changement climatique", l'organisation a salué les évolutions "remarquables" constatées au niveau des pays arabes, dont l'Algérie, en matière d'hydrogène vert, que l'organisation considère comme solutions stratégiques pour appuyer la transition vers un modèle bas carbone.

A cet égard, le rapport a salué les efforts que déploie l'Algérie, où un travail est en cours pour la mise en place d'une centrale semi-industrielle de production d'hydrogène vert et de ses dérivés d'une capacité de 50 MW à Arzew, outre la finalisation du cadre légal et institutionnel des activités liées à l'hydrogène, visant à attirer davantage d'investissements à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur.

Le rapport a relevé également le renforcement continu du rôle de l'Algérie en tant que "partenaire stratégique" de l'Europe en matière d'hydrogène vert, car disposant de "tous les atouts nécessaires pour devenir un fournisseur de premier plan en énergie propre, y compris des ressources abondantes en énergie solaire et éolienne, des infrastructures modernes et des pipelines directs la reliant aux marchés européens".

Dans ce contexte, le rapport a salué le projet multilatéral de corridor de l'hydrogène sud "South H2", officiellement annoncé en janvier 2025, visant à transporter 4 millions de tonnes d'hydrogène vert annuellement de l'Algérie vers l'Europe, soit près de 10 % de la demande européenne prévue à l'horizon 2040.

L'Organisation a indiqué que les efforts consentis par plusieurs pays arabes dans les projets de transformation énergétique, considérée comme "une option incontournable traduisant l'engagement accru en faveur de la réduction des émissions et le renforcement de la sécurité énergétique".

Dans ce contexte, le rapport met en avant l'intérêt mondial croissant pour l'énergie propre et durable, ce qui a amené nombre de pays arabes à s'adapter à ces mutations, à travers le lancement de nouveaux projets structurants d'envergure, avec l'augmentation du volume des investissements dans ce domaine.

Le secteur des énergies renouvelables (englobant essentiellement l'énergie solaire, éolienne et l'énergie hydraulique) suscite un intérêt croissant au niveau mondial ces dernières années, porté par un besoin pressant de faire face aux changements climatiques, comme l'exemple de la Chine qui a maintenu son leadership avec une capacité combinée estimée à 3,89 térawatts à la fin 2025, ajoute le rapport.

Cette tendance mondiale a orienté les pays arabes à maintenir leur politique vers le soutien de ce type d'énergies propres pour contribuer à la diversification de l'économie, assurer la sécurité des approvisionnements, réduire les émissions et renforcer l'utilisation efficace des ressources.

L'Organisation s'est appuyée dans son rapport sur "le progrès tangible" enregistré dans plusieurs pays qui se sont hâtés à investir dans le domaine des énergies renouvelables, à l'image de l'Arabie Saoudite, du Koweït, de l'Égypte et de l'Algérie qui est en phase de réception de la première partie du projet de 3200 Mégawatts.

APS

HYDROCARBURES

Un vaste plan d'investissement dans l'exploration à l'horizon 2030 (Sonatrach)

Le groupe Sonatrach a tracé un vaste plan d'investissement dans le domaine de l'exploration devant augmenter les activités de prospection du domaine minier national des hydrocarbures, de façon à renouveler les réserves pétrolières et gazières, a indiqué le P-dg du groupe, M. Noureddine Daoudi, soulignant que l'activité exploration et production représente, à elle seule, 75% des investissements de développement pour la période 2026-2030.

"Sonatrach accorde une importance capitale à l'activité exploration et production, qui est considérée comme vitale pour toute entreprise pétrolière et gazière. Dans ce sens, une enveloppe importante est consacrée, à moyen terme, pour concrétiser les projets d'investissement de Sonatrach dans ce domaine. Pour cela, l'activité exploration et production représente à elle seule 75% des investissements de développement consenties par Sonatrach pour la période 2026-2030", a souligné M. Daoudi, dans un entretien à l'APS, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA (24 février 1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971).

Au titre de ce plan d'investissement, il est prévu un programme d'exploration "colossal" couvrant 66% du domaine minier national des hydrocarbures et incluant le forage d'environ 500 puits d'exploration, ainsi qu'un important programme d'acquisition sismique en 3D et 2D et d'études de traitement et de retraitement géologique et géophysique, a-t-il ajouté.

Insistant sur l'importance accordée à l'exploitation et la maintenance des installations de production, M. Daoudi a noté que l'investissement de production permettra, notamment, de forer environ 950 puits de développement et de réaliser environ 6300 opérations sur les puits existants et que "26% du budget global d'investissement exploration et production est prévue en partenariat".

"Cet important plan d'investissement à moyen terme vise à maintenir et à renouveler notre base de réserves d'hydrocarbures ce qui permettra de répondre favorablement aux besoins du marché national en produit énergétique, de soutenir les projets structurels majeurs initiés par notre pays et confortera notre part de marché et notre position de partenaire sûr et fiable vis-à-vis de nos clients internationaux", a-t-il soutenu.

17 découvertes réalisées en 2025

S'exprimant sur les découvertes réalisées l'année dernière, M. Daoudi a fait part d'un total de 17 découvertes d'hydrocarbures, un résultat qui confirme que le "domaine minier national reste largement prospectif".

"Nos bassins sédimentaires, complexes et riches, recèlent un potentiel important. Aussi, le nombre de découvertes enregistrées durant l'exercice 2025 s'élève à 17, concentrées dans des bassins dits matures, démontrant que notre domaine minier demeure largement prospectif", a-t-il précisé.

Quant à la démarche du groupe dans le domaine de la pétrochimie, suivant les orientations du Président de la République relatives à la nécessité de promouvoir la transformation en Algérie des ressources nationales, M. Daoudi a affirmé qu'il s'agit, pour Sonatrach, "de passer d'un modèle dominé par l'amont vers un modèle intégré, où la pétrochimie devient un levier stratégique de souveraineté industrielle, de diversification économique et de création de valeur locale, tout en consolidant



dant le rôle de l'Algérie comme acteur énergétique majeur à l'échelle régionale et euro-méditerranéenne". Il a expliqué que les projets conduits dans ce segment, auront un impact considérable sur l'économie nationale et constituent une opportunité pour attirer les investissements directs étrangers (IDE), de créer des emplois directs et indirects, et d'encourager les PME, notamment dans la transformation des matières plastiques, en plus d'être des vecteurs de valorisation des hydrocarbures, de satisfaction du marché national en produits pétrochimiques, actuellement importés.

Des projets de taille mondiale en cours de réalisation

Dans le cadre d'un ambitieux programme structurant dédié au raffinage et à la pétrochimie, Sonatrach a lancé plusieurs projets de "taille mondiale", et qui sont destinés à réduire les importations et atteindre l'auto-suffisance. Parmi ces projets actuellement en phase de construction, réalisés en efforts propres par le groupe le complexe MTBE (Méthyl Tert-Butyl Ether) à Arzew, un additif, actuellement importé, utilisé dans la formulation de l'essence, le complexe LAB (Linéaire Alkylbenzène) à Skikda dont le produit est mis au service de l'industrie des détergents et des nettoyeurs, et le complexe STEP/PDH PP à Arzew, pour la production du polypropylène, a expliqué M. Daoudi.

Dans le cadre du partenariat, Sonatrach est associée avec la compagnie turque Ronasans pour un projet PDH PP, actuellement en phase de construction en Turquie, a-t-il mentionné, notant que le groupe continue de discuter et d'étudier avec divers partenaires potentiels d'autres projets pétrochimiques liés à la production de plastique et de méthanol.

M. Daoudi a, dans ce cadre, relevé que le projet MTBE, entamé en 2022, connaît actuellement "une progression de 86% en février 2026 avec une entrée en production progressive et une mise en service graduelle des unités, projetée à juin 2026". Interrogé, d'autre part,

sur les récents partenariats internationaux conclus par Sonatrach, notamment dans le cadre du Bid Round 2024, le Pdg du groupe a indiqué que l'année 2025 a été marquée par la conclusion de huit (8) contrats d'hydrocarbures, dans le cadre de la loi 19-13, avec de grandes compagnies internationales, dont cinq contrats dans le cadre de l'appel à concurrence lancé par Alnaft.

"Sonatrach poursuit présentement ses discussions avec de nombreuses autres compagnies, dont des majors, pour la conclusion de nouveaux contrats d'hydrocarbures, et ce, dans le cadre des différents protocoles d'accord signés en 2024 et 2025", a-t-il dit à ce propos.

De la nationalisation à la diversification économique

Interrogé sur la nationalisation des hydrocarbures que l'Algérie célèbre le 55e anniversaire, M. Daoudi a estimé qu'elle constitue, bien plus qu'une décision économique, "un acte fondateur de souveraineté nationale et un tournant stratégique dans la construction de l'Etat algérien moderne, un acte fondateur qui symbolise la reconquête de la souveraineté algérienne sur ses richesses naturelles".

"Au plan symbolique, cette décision a consacré la récupération effective du contrôle des ressources naturelles après l'indépendance en 1962, en affirmant la pleine souveraineté de l'Algérie sur ses richesses énergétiques et a permis de structurer un modèle énergétique national intégré autour de Sonatrach qui est devenu l'un des principaux leviers de financement du développement du pays", a-t-il rappelé.

Aujourd'hui, a-t-il souligné, le groupe adopte une "vision prospective visant un mix énergétique durable d'ici 2030, renforçant le rôle de l'Algérie comme exportateur fiable et résilient", ajoutant que cette date incarne aussi un nouveau défi, celui de transformer l'héritage de souveraineté en levier de diversification économique, de création de valeur locale et d'innovation technologique.

CAPITALISATION BOURSÈRE

La Bourse d'Alger parmi les marchés financiers arabes les plus performants au dernier trimestre 2025 (FMA)

La Bourse d'Alger a enregistré des indicateurs positifs au quatrième trimestre, se classant parmi les marchés financiers les plus performants au niveau arabe, selon le dernier rapport du Fonds monétaire arabe (FMA).

Dans son rapport trimestriel sur la performance des marchés financiers arabes, le Fonds a précisé que le volume des transactions à la Bourse d'Alger a dépassé 3,7 millions d'actions échangées durant les trois derniers mois de l'année écoulée, contre 1,9 million d'actions au troisième trimestre précédent, soit une hausse de 1,8 million d'actions.

Grâce à ces résultats positifs, la Bourse d'Alger s'est classée deuxième en termes de croissance du volume des transactions parmi les 16 places boursières arabes couvertes par le rapport, avec une progression trimestrielle de

91,10 %, après la Bourse de Beyrouth qui a enregistré une hausse de 305,17 %.

Par ailleurs, la valeur des transactions à la Bourse d'Alger a atteint 52,2 millions de dollars au quatrième trimestre 2025, contre 28,8 millions de dollars au troisième trimestre, soit une augmentation trimestrielle de 81,38 %. Elle se positionne ainsi au troisième rang en termes de croissance au niveau arabe, après les Bourses de Bahreïn et de Palestine, lesquelles ont enregistré des hausses respectives de 151,82 % et 87,94 %.

S'agissant de la capitalisation boursière globale de la Bourse d'Alger, celle-ci est passée de 5,466 milliards de dollars au troisième trimestre 2025 à 5,761 milliards de dollars au quatrième trimestre, soit une augmentation de 295 millions de dollars, représentant une

croissance de 5,4 %. Elle occupe ainsi le sixième rang parmi les marchés financiers arabes ayant enregistré les plus fortes hausses de capitalisation.

Dans l'ensemble, les indicateurs des marchés boursiers arabes ont enregistré une performance contrastée au quatrième trimestre 2025, ce qui s'est reflété sur l'indice composite du FMA, en recul de 1,04 % sur une base trimestrielle.

S'agissant de la capitalisation boursière, les marchés financiers arabes ont effacé les gains réalisés à la fin du quatrième trimestre, accusant un recul de 2,48 %, pour s'établir à environ 4208 milliards de dollars, contre 4315 milliards de dollars au troisième trimestre de la même année.

Au total, 11 bourses arabes ont affiché des résultats positifs en termes de capi-

talisation, dont la Bourse d'Algérie, tandis que la valeur de cinq autres marchés a reculé.

Concernant les transactions, la valeur des actions échangées sur l'ensemble des marchés financiers arabes a augmenté pour atteindre environ 261,42 milliards de dollars, enregistrant une hausse trimestrielle de 9,19 milliards de dollars sur une base trimestrielle. Les données font état d'une progression des volumes d'échanges dans 11 Bourses.

Les secteurs des services, des banques, des télécommunications, des biens d'équipement et des technologies ont affiché de bonnes performances, tandis que les secteurs de l'énergie, de la pétrochimie, de l'immobilier, du transport ainsi que des assurances ont reculé dans plusieurs marchés arabes.

APS

TISSEMSILT

Un nouveau guide pour la promotion des sites et espaces touristiques de la wilaya

La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tissemsilt a réalisé un guide touristique complet destiné à faire connaître les sites et espaces touristiques dont regorge la wilaya, a indiqué, mardi, le directeur du secteur, Khemissi Mechouk.

M. Mechouk a précisé que ce guide vise à mettre en valeur les atouts touristiques de la wilaya et à attirer les visiteurs, tant nationaux qu'étrangers, à travers la promotion des sites naturels, archéologiques et thermaux qui caractérisent la région.

Il a ajouté que ce guide, actuellement en cours d'impression, comprend 120 pages de grand format, présentant de nombreux sites touristiques, dont le Parc national de Theniet El-Had, connu pour la forêt d'El-Meddad, ainsi que le parc d'Ain Antar dans la commune de Boukaïd, réputé

pour ses reliefs montagneux escarpés. Il met également en avant le plus haut sommet des monts de l'Ouarsenis, le mont Sidi Amar, ainsi que le site archéologique de Taza, lié à l'Emir Abdelkader El-Djezaïri, la commune de Sidi Amar qui porte le même nom, le site d'Ain Tekria dans la commune de Khemisti, datant de l'époque romaine, le hammam de Sidi Slimane, ainsi que d'autres monuments naturels et historiques. Le responsable a souligné que l'objectif de ce guide est de faire connaître et de promouvoir ces sites, afin d'en faire un levier de

développement local, à travers l'encouragement de l'investissement touristique et la création d'emplois au profit des jeunes de la région.

Il a également indiqué que la direction a élaboré, en plus du guide, une carte touristique de la wilaya et des dépliants de présentation, ainsi qu'un film promotionnel de 33 minutes mettant en valeur les potentialités touristiques de la région. Ces supports seront distribués aux invités de la wilaya lors des différentes manifestations et mise à disposition dans les structures touristiques et les hôtels.



IN-GUEZZAM

Journée de sensibilisation sur le programme 2026 de la Famille productive

Une journée de sensibilisation sur le programme de la Famille productive pour l'année 2026 a été organisée par les cellules de proximité de solidarité de la commune d'In-Guezzam, à-on informé mardi des responsables locaux du secteur. Organisée en milieu ouvert, l'opération intervient dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, proches au lancement dudit programme. Elle s'inscrit au titre des dispositions du décret exécutif 236-25 du 9 septembre 2025, définissant les modalités de mise en œuvre de ce programme national destiné aux familles sans ou à faible revenu, dans le maïs de les autonomiser économiquement à travers le soutien et l'accompagnement dans des projets générateurs de revenus.

Il a été ainsi procédé à la distribution de dépliants et brochures d'infor-



mation, ainsi qu'à la présentation d'explications sur les critères et les procédures d'éligibilité et sur les modalités d'inscription via la plateforme numérique dédiée à l'opération. Selon les organisateurs, ces campagnes de sensi-

bilisation se poursuivront jusqu'au 7 mars prochain, soit jusqu'à la fin des inscriptions, afin de garantir une large diffusion de l'information aux catégories ciblées dans les différents quartiers de la commune.

SOUK AHRAS

Plus de 60 km de pistes forestières à aménager au cours du 2^{ème} trimestre 2026 (conservation des forêts)

Pas moins de 66 km de pistes forestières seront aménagées dans la wilaya de Souk Ahras « au cours du 2^{ème} trimestre 2026 », a indiqué, mardi, le chef du service d'expansion des ressources à la conservation des forêts, Riyad Ouglal. Le même responsable a précisé à l'APS que les travaux d'aménagement donneront lieu à la réhabilitation de 8 pistes forestières

situées dans les communes d'Ain Zana, de Mechroha, d'Ouled Driss, de Zaârouria, de M'daourouch, de Taoura, de Haddada et de Sidi Fredj. L'opération « contribuera, grâce aux facilités d'accès offertes aux équipes de surveillance et d'intervention, à la protection des biens forestiers contre les incendies de forêt ». L'aménagement de ces 66 km de pistes, financé à

hauteur de 137 millions de dinars, vise également à renforcer le réseau des pistes forestières dans cette wilaya, connue pour sa topographie difficile, et à faciliter, en cas de sinistre, l'intervention des éléments de la protection civile et ceux de la conservation des forêts, tout en désenclavant certaines zones montagneuses, a ajouté la même source. M. Ouglal a rappelé

qu'au cours des deux dernières années, 76 km de pistes forestières ont été ouvertes dans plusieurs communes afin de renforcer les mécanismes de prévention des incendies de forêt et faciliter l'intervention des agents forestiers, outre la réhabilitation de 3 tours de vigie dans les communes d'Ouled Moumen, d'Ain Zana et de Zaouia.

PROTECTION CIVILE

Journées de formation sur les gestes de premiers secours en milieu scolaire à Constantine



Des journées de formation, visant à initier les élèves, à réagir face aux situations d'urgence et aux gestes de premiers secours, ont été lancées la semaine en cours, à-on informé mardi auprès de la Direction de la Protection civile de la wilaya de Constantine, initiatrice de ces journées.

L'opération dont le coup d'envoi a été donné depuis l'école primaire Hamoudi Laâbi, située dans la commune de Zighoudi Youcef s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la Protection civile (1^{er} mars de chaque année), a précisé à l'APS le chargé d'information et de communication au sein de cette direction, le lieutenant Fateh Chebira.

L'initiative dédiée aux élèves de différents cycles scolaires, porte sur la prévention des risques et autres actions de secours, at-indiquée, souligne que des séances de sensibilisation visant à mettre en exergue le rôle et les missions des éléments de ce corps, figurent également au programme de cette formation qui se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

Le programme de la célébration de la journée mondiale de la Protection civile comprend également l'exécution d'exercices de simulation de divers incidents et des expositions des équipements et matériels utilisés par les agents de ce corps constitués dans leurs interventions, at-on ajouté. En outre, des portes ouvertes seront organisées à travers toutes les unités secondaires de la protection civile de la wilaya, dans le maïs de faire connaître au public les services et les activités de ce corps, at-on conclure.

APS

ILLIZI

La laiterie "Sefar" s'emploie à approvisionner suffisamment le marché local

La laiterie "Sefar" à Illizi s'emploie à approvisionner le marché local en quantités de lait pasteurisé subventionné, durant le mois de Ramadhan, pour satisfaire la demande croissante sur ce produit de base, at-on informé mardi de la direction du Commerce et de la régulation du marché national. Le directeur de wilaya du Commerce, Tarek Angueg, a fait partie d'un quota de la wilaya de 35.000 tonnes/mois de poudre de lait, per-

mettant une production quotidienne de 7.800 litres, en plus que les services du commerce assurent le suivi du réseau de distribution du lait pasteurisé en sachets, en vue de couvrir les besoins de la population pendant le mois de Ramadhan. Pour sa part, le gérant de la laiterie, Abderrachid Allili, a indiqué que cette entité économique s'attèle à assurer un approvisionnement régulier du lait durant ce mois, avec une distribution quotidienne au chef-lieu de wilaya et à rai-

son de deux fois par semaine pour les autres communes au regard de leur éloignement.

L'unité, entrée en production en septembre 2021, assure la couverture du marché local en lait pasteurisé subventionné, en plus de produits dérivés et de boissons juteuses, a assuré son gérant qui rappelle qu'elle avait contracté, à son démarrage de toutes les facilités et encouragements de la part des autorités locales.

BATNA

"Les contributions du défunt moudjahid Hadj Lakhdar à la Révolution", thème d'un séminaire historique

"Les contributions du défunt moudjahid Mohamed-Tahar Abidi (connu sous le nom de Hadj Lakhdar) à la Révolution dans la région des Aurès" étaient au centre d'un séminaire historique organisé mardi à la faculté des sciences islamiques de l'université de Batna-1, sous la présidence du wali, Riadh Benahmed, et en présence de moudjahidine et de chercheurs en histoire.

Cette rencontre, initiée par la direction des moudjahidine et des ayants-droit, en coordination avec le Musée du moudjahid, a été organisée en commémoration du 28e anniversaire du décès de Mohamed-Tahar Abidi, né le 12 mars 1914 et décédé le 24 février 1998 à l'âge de 84 ans.

Le séminaire a permis de mettre en lumière les parcours militant du défunt, ses activités au sein du mouvement national et son initiative de former deux cellules secrètes, la première en 1939 à Batna et la seconde en 1942 à Ain Touta. Des cellules qui se développèrent et multiplièrent leurs activités en préparation du déclenchement de la glorieuse Révolution.

Dr Kiroud Lamraoui, membre du comité scientifique du Musée du moudjahid et chercheur en histoire à l'université de Batna-1, a souligné que le regretté Hadj Lakhdar fut "l'un des premiers moudjahidine de la région des Aurès". Selon le même chercheur, le combat de Hadj Lakhdar a commencé dans la nuit du 1er novembre 1954 depuis la maison Boulekouas, à Khenguet Heddada, dans la région de Tibikaouine, à l'ouest de l'actuelle commune de Fom Toub, au sein d'un groupe de moudjahidine qui attaqua une caserne de l'armée coloniale française à Batna.

Le même intervenant a évoqué les principales étapes du parcours du moudjahid Hadj Lakhdar et de son combat acharné contre l'ennemi français, ainsi que sa progression dans les responsabilités, passant de combattant dans l'Armée de libération nationale (ALN) à responsable de la zone de Batna, puis de la première région, ensuite de la deuxième, pour devenir, en 1958, commandant de la Wilaya I historique avec le grade de colonel.

En 1959, il répondit à l'appel de la direction de la Révolution qu'il rejoignit en Tunisie.

Dr Kiroud a souligné que le défunt a choisi, dès le début des années 1980, de se consacrer à des oeuvres de bienfaisance, lançant, notamment, le projet de construction d'un complexe islamique dans la ville de Batna, alliant science et culte.

Il avait choisi, pour cet ambitieux projet, un terrain utilisé à l'époque coloniale en tant qu'aérodrome militaire d'où décollaient les avions de guerre pour aller frapper les combattants algériens.

Un projet que Hadj Lakhdar "a tenu et veillé à réaliser", selon le même chercheur, donnant naissance au complexe du 1er-Novembre-1954, inauguré en 2003 et comprenant plusieurs structures dont, entre autres, une mosquée pouvant accueillir 30.000 fidèles, une maison de la fatwa et une bibliothèque.

HYDROCARBURES

Des activités diverses et hommages aux travailleurs à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures

Les autorités locales des wilayas de l'Est du pays ont présidé mardi la commémoration du 70ème anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 55ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures par des activités officielles et syndicales et des hommages aux travailleurs retraités.

En commémoration de ces événements majeurs qui ont consolidé le processus de l'édification et de la construction et raffermi les fondements de la souveraineté nationale, des cérémonies de lecture de la Fatiha à la mémoire des chouchada, de levée de l'emblème nationale et d'entonnement de l'hymne national ont été organisées.

L'occasion a permis d'évoquer les sacrifices immenses des travailleurs algériens pendant les différentes étapes, les défis affrontés par l'Algérie et leur

ARTICLES SCOLAIRES

Anticipation et souveraineté industrielle pour la prochaine rentrée

La préparation de la prochaine rentrée scolaire fait l'objet d'une mobilisation anticipée des acteurs économiques afin de garantir la disponibilité des fournitures et la stabilité du marché national.

Par Abed Meghit

À cette fin, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion de travail avec les producteurs et importateurs d'articles scolaires, en présence du Conseil du renouveau économique algérien.

Cette rencontre stratégique a permis d'évaluer les capacités de production nationale et d'identifier les besoins complémentaires en importation.

L'objectif affiché consiste à assurer un approvisionnement régulier des marchés dans l'ensemble des wilayas, tout en favorisant la production locale et la planification industrielle.

L'approche adoptée repose sur l'anticipation et la coordination entre opérateurs économiques et pouvoirs publics.

La mise en place de programmes prévisionnels de production et d'importation vise à prévenir toute tension



sur l'offre, à stabiliser les prix et à garantir l'accessibilité des fournitures pour les familles. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus large de consolidation du tissu productif national et de rationalisation des importations. En structurant la filière des articles sco-

laire autour d'une stratégie proactive, les autorités entendent conjuguer impératifs sociaux et objectifs économiques, en assurant aux élèves des conditions matérielles propices à la réussite éducative tout en soutenant l'industrie nationale.

TISSEMSILT

La mémoire nationale célébrée dans l'unité et la reconnaissance du monde du travail

La wilaya de Tissemsilt a commémoré avec solennité la double célébration du 24 février, marquant le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens et le cinquante-cinquième anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. Cette journée de mémoire nationale, profondément ancrée dans l'histoire du pays, a donné lieu à une cérémonie officielle empreinte de recueillement, de reconnaissance et d'affirmation des valeurs de souveraineté économique et de justice sociale. Les cérémonies se sont déroulées en présence des autorités locales, des membres de la commission de sécuritaire, de représentants de la famille révolutionnaire, d'acteurs de la société civile et de cadres syndicaux.

La manifestation officielle s'est tenue sur la place dédiée au souvenir des martyrs, où les symboles de la mémoire collective ont été honorés dans un climat de respect et de fidélité aux principes fondateurs de

l'État national. Le wali de la wilaya, Bouzaid Fethi, a présidé les cérémonies commémoratives, soulignant la portée historique de cette double date dans la construction de la souveraineté nationale.

Le lever du drapeau national, accompagné de l'exécution de l'hymne national, a constitué un moment central de la cérémonie, suivi du dépôt d'une gerbe de fleurs en hommage aux sacrifices consentis pour l'indépendance et le développement du pays. Les interventions prononcées à cette occasion ont rappelé la dimension historique et sociale de la création de l'Union générale des travailleurs algériens, institution emblématique de la défense des droits des travailleurs et de l'affirmation de la justice sociale. Les allocutions ont également souligné l'importance stratégique de la nationalisation des hydrocarbures, événement fondateur ayant consacré la maîtrise nationale des ressources énergétiques et renforcé la souveraineté économique. La cérémonie a également été marquée par un

hommage rendu aux travailleurs vétérans et aux retraités, dont l'engagement a contribué au développement du pays et à la consolidation de ses institutions. Cette reconnaissance officielle traduit la valorisation du rôle du travail dans la construction nationale et dans la préservation des acquis sociaux.

Dans le cadre de cette commémoration, des véhicules ont été attribués à des professionnels du transport afin de soutenir leur activité et de renforcer les services publics locaux.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de soutien socio-économique visant à améliorer les conditions d'exercice de certaines professions et à promouvoir l'intégration économique. La célébration du 24 février à

Tissemsilt a ainsi illustré la continuité entre mémoire historique et action publique contemporaine.

Elle a mis en lumière la dimension symbolique de cette date, associant la reconnaissance du monde du travail à l'affirmation de la souveraineté nationale. Par cette commémoration, la wilaya a réaffirmé son attachement aux valeurs fondatrices de l'État et son engagement à préserver l'héritage historique tout en poursuivant les efforts de développement économique et social. L'événement a offert un moment de rassemblement collectif, où mémoire, reconnaissance et responsabilité se sont conjuguées dans une même volonté de continuité nationale.

Abed M.

RELIZANE

Remplissage du barrage de Sidi M'hamed Benaouda à 100 %

Le barrage de Sidi M'hamed Benaouda, situé dans la commune éponyme de la wilaya de Relizane, a atteint un taux de remplissage de 100 %, grâce aux importantes précipitations enregistrées, récemment dans la région, a indiqué, mardi, le directeur local des Ressources en eau, Nabil Beghoura.

Dans une déclaration à l'APS, M. Beghoura a souligné que "les pluies enregistrées, récemment, ont permis d'élever le niveau du barrage à plus de 125 millions de mètres cubes, soit un taux de remplissage total estimé à 100 %".

Le responsable a souligné que le barrage de Sidi M'hamed Benaouda a atteint son plein niveau cette année grâce aux quantités importantes de pluie enregistrées durant les mois de janvier et février.

Par ailleurs, le Barrage de Gargar, situé dans la commune d'Oued Rhiau, a également connu des apports hydriques significatifs, portant son niveau à plus de 190 millions de mètres cubes, soit un taux de remplissage avoisinant les 68 %. Ces volumes importants d'eau devraient renforcer les réserves hydriques de la wilaya, garantissant l'approvisionnement des populations en eau potable durant la saison estivale, tout en soutenant la campagne d'irrigation des périmètres agricoles de Mina et du Bas Cheliff, selon la même source.

APS

ETATS-UNIS

Une tempête exceptionnelle affecte 40 millions de personnes dans le nord-est

Plus de 40 millions de personnes dans le nord-est des Etats-Unis, du Maryland au Maine, affrontent lundi une tempête de neige d'une ampleur rare, qui fait tourner la mégapole de New York au ralenti.

Selon CNN, en début de matinée, la ville de Freehold, dans le New Jersey, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Manhattan, était parmi les plus touchées, avec pas de moins 60 cm tombés depuis la veille en fin de journée.

A Central Park, sur mesurait 40 cm de poudreuse, soit la plus importante chute de neige depuis 2021. Et la tempête devait encore s'intensifier jusqu'en début d'après-midi.

Les gouverneurs de sept Etats (Connecticut, Delaware, Massachusetts, New Jersey, New York, Pennsylvanie et Rhode Island) ont décrété l'état d'urgence, avec des interdictions de circulation pour les véhicules non essentiels en vigueur depuis dimanche après-midi.

Les écoles et les services municipaux, ainsi que de nombreux commerces, n'ont pas ouvert leurs portes lundi à New York et à Boston. Le siège des Nations unies à Manhattan est également resté fermé.

Plus de 5.800 vols étaient annulés peu

avant 11h00 locales (16h00 GMT), selon le site spécialisé FlightAware, les aéroports de New York, Boston et Philadelphie étant les plus concernés. Quelque 4.000 vols avaient été annulés dimanche et plus de 1.600 annulations étaient déjà prévues mardi.

Une partie des transports en commun, y compris le service ferroviaire, ont été suspendus, notamment dans le New Jersey. Et près de 660.000 foyers étaient privés d'électricité, selon le site PowerOutage.us, dont environ 265.000 dans le Massachusetts et 130.000 dans le New Jersey.

"La ville de New York n'a pas connu de tempête de cette ampleur au cours de la dernière décennie", avait averti son maire, Zohran Mamdani, lors d'une conférence de presse dimanche.

"Tous les véhicules non essentiels sont interdits de circulation dans les rues, les autoroutes et les ponts" jusqu'à 12h00 locales (17h00 GMT), ont rappelé les services d'urgence sur les réseaux so-



ciaux. Le service météorologique national a également mis en garde contre un risque d'inondations dans certaines parties de l'Etat de New York, du New Jersey

et du Massachusetts. A Boston aussi, la tempête s'annonce d'une ampleur historique", a averti la maire, Michelle Wu, avec jusqu'à 60 cm de neige attendue.

Plus de 500.000 foyers privés d'électricité

Plus de 500.000 foyers ont été privés d'électricité en raison d'une forte tempête de neige qui s'est abattue sur le nord-est des Etats-Unis, a rapporté mardi la chaîne de télévision NBC News.

Les autorités de sept

Etats, dont le New Jersey, New York, la Pennsylvanie et le Rhode Island, ont déclaré l'état d'urgence. A New York et Boston, des restrictions de circulation des véhicules ont été imposées pour permettre aux services

publics de déneiger. Les intempéries ont également perturbé le trafic aérien : plus de 3.000 vols ont été annulés et plus de 7.000 retardés.

Selon le Service météorologique national (NWS), plus de 90 cm de

neige sont déjà tombés à certains endroits. La tempête de neige est parfois accompagnée de vents violents avec des rafales dépassant les 30 m/s. Aucune victime n'a été signalée dans l'immédiat.

NIGERIA

6 blessés dans un incendie à l'aéroport de Lagos

Un incendie survenu lundi à l'aéroport international Murtala Muhammed de Lagos a fait six blessés et provoqué une suspension temporaire des vols, ont annoncé les autorités aéroportuaires nigérianes. L'incendie, qui a notamment affecté les opérations de la tour de contrôle, a été maîtrisé et le trafic a depuis été rétabli, a indiqué l'Autorité fédérale des aéroports du Nigeria (FAAN). "Nous avons installé une tour de contrôle à distance. Nos vols décollent et atterrissent à nouveau normalement", a indiqué aux journalistes la

directrice générale de la FAAN, Olu-bunmi Kuku.

Trois blessés - trois hommes et trois femmes - sont à déplorer et "sont dans un état stable", a précisé cette source.

Quatorze personnes qui s'étaient retrouvées piégées dans la tour de contrôle ont par ailleurs été secourues et évacuées saines et sauvées grâce au déploiement d'une grue. Conformément aux protocoles de sécurité, l'espace aérien a été temporairement fermé et les opérations aériennes suspendues pendant plu-

sieurs heures. "Les pompiers ont maintenant pu maîtriser le feu et entrer dans le terminal", a déclaré Mme Kuku, précisant que ces dernières subissent leurs opérations de surveillance afin d'éviter toute reprise. "Situation sous contrôle. Enquête en cours", ont également été indiqués sur les réseaux sociaux, le service d'incendie et de secours de l'Etat de Lagos. Les premières constatations indiquent que le feu serait parti de la salle des serveurs dans le hall des départs du Terminal 1, selon la FAAN.

FRANCE

La tempête Nils fait une troisième mort

Le bilan du passage en France de la tempête Nils s'est alourdi, un homme ayant succombé à ses blessures neuf jours après avoir été écrasé dans sa voiture par la chute d'un arbre déraciné dans le sud-ouest du pays. La victime, un homme de 59 ans en déplacement professionnel, avait été piégée dans son véhicule, écrasé par un arbre dans la nuit du 11 au 12 février, alors

que Nils balayait le sud-ouest de la France. Il est décédé samedi soir, selon les médias locaux. Il s'agit de la troisième victime de la tempête Nils : un octogénaire était décédé après avoir chuté de son échelle le 12 février. La veille, un chauffeur routier avait perdu la vie, mortellement atteinte par la chute d'une branche d'arbre.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Nouvelle "panne majeure" du système électrique

La République dominicaine connaît à nouveau lundi d'importantes coupures de courant sur l'ensemble de son territoire et la Compagnie nationale électrique (ETED) a signalé une "panne majeure", près de quatre mois après un black-out de cinq heures en novembre. "Nous avons rétabli l'approvisionnement d'environ 30% de l'ensemble du système", a déclaré dans l'après-midi le ministre de l'énergie et des Mines, Joel Santos, lors d'une conférence de presse.

Des services essentiels comme les hôpitaux, les systèmes d'eau potable, les aéroports et les transports de masse "ont fonctionné avec leurs systèmes de secours", a précisé une note d'information du ministère de l'énergie et des Mines. La compagnie d'électricité a précisé qu'elle effectue "de manière continue" à la "reprise progressive" du service. "Les manœuvres opérationnelles nécessaires sont actuellement en cours d'exécution afin de rétablir le fonctionnement du système", a précisé l'ETED dans son

communiqué. Le 11 novembre, le pays caribéen s'était retrouvé dans l'obscurité pendant cinq heures. L'électricité avait été rétablie dans sa totalité la nuit suivante. La coupure de courant avait provoqué un chaos dans les rues de la capitale, avec des usagers du métro évacués et des feux de signalisation éteints. Les autorités avaient alors expliqué la panne par une "déconnexion manuelle" et une "succession d'événements" dans une sous-station électrique, qui avaient "généralisé un court-circuit".

MEXIQUE

Violences après l'élimination d'un chef de cartel, 10.000 soldats déployés

Le Mexique a déployé 10.000 soldats dans l'ouest de son territoire pour contenir les violences déclenchées par la mort du baron de la drogue le plus recherché du pays, qui a fait des dizaines de morts. Le gouvernement a annoncé lundi l'envoi de 2.500 soldats supplémentaires dans le Jalisco, portant à 10.000 le nombre de militaires déployés depuis dimanche. Au moins 25 membres de la garde nationale, ainsi qu'un agent de sécurité et un fonctionnaire du parquet, ont été tués dans l'opération militaire menée et les affrontements qui ont suivi, a déclaré le ministre de la Sécurité, Omar Garcia Harfuch. Lors de ces événements, 30 membres du cartel ont été tués par les forces de l'ordre, at-il ajouté.

BRÉSIL

Au moins 20 morts en raison de fortes pluies dans le sud-est

Au moins 20 personnes sont mortes, des dizaines d'autres sont portées disparues et plus de 400 autres ont dû évacuer leurs logements en raison de fortes pluies dans le sud-est du Brésil, ont annoncé mardi les services de secours, dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de seize morts. Les pompiers de l'Etat du Minas Gerais (sud-est) recherchent "des dizaines" de personnes, a déclaré un porte-parole, la presse locale évoquant le chiffre de 45 disparus. La maire de Juiz de Fora, Margarida Salomao, a décrété à l'aube l'état de calamité face à la "situation grave" provoquée par les "intenses et persistantes". Il s'agit du mois de février le plus pluvieux de l'histoire de cette ville, où vivent quelque 540.000 personnes, selon les données officielles. Sont tombés 584 millimètres d'eau, soit le double de ce qui était attendu pour le mois entier.

"Des quartiers sont isolés" et la situation est "extrême", a déclaré Mme Salomao, ajoutant que les pluies avaient provoqué au moins 20 glissements de terrain.

La Défense civile estime par ailleurs à 440 le nombre de personnes sinistrées qui reçoivent le soutien de la mairie pour leur accueil et leur hébergement provisoire, ont ajouté les autorités.

APS

ALGER

Lancement d'une plateforme numérique pour recenser les diplômés paramédicaux sans emploi

Le ministère de la Santé a annoncé mardi dernier, l'ouverture d'une plateforme numérique dédiée au recensement des diplômés des écoles paramédicales privées agréées n'ayant pas encore obtenu d'emploi.



Par Abed Meghit

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'organisation et de la mise à jour des données statistiques relatives aux établissements privés agréés par le ministère. La plateforme vise à éta-

blir un inventaire précis des diplômés sans emploi afin de permettre aux services compétents de concevoir des mécanismes d'accompagnement adaptés et de favoriser l'intégration des jeunes professionnels dans le secteur de la santé. Les candidats peuvent accéder à la plateforme via le site offi-

ciel du ministère ou directement à l'adresse "formation-prive.sante.gov.dz". Cette démarche témoigne de l'engagement de l'État à soutenir l'insertion professionnelle des jeunes et à renforcer l'efficacité des politiques publiques en matière d'emploi et de santé.

BOUMERDES

Mise en service d'une polyclinique à Bordj Menail

Une polyclinique a été mise en service mardi dans la périphérie de la ville de Bordj Menail, à l'est de la wilaya de Boumerdes, en présence des autorités locales et des cadres du secteur de la santé.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau des structures sanitaires de proximité, en vue d'améliorer la prise en charge des patients et la qualité du service public, selon les explications fournies au wali Fouzia Naama, à l'issue de l'inauguration de cette infrastructure, dans le cadre d'une visite d'inspection de plusieurs projets de déve-



loppement. La capacité d'accueil de cette polyclinique est de 10 lits, portant ainsi à 70 le nombre total de nouveaux lits dont a bénéficié le système de santé à Bordj Menail, en plus de ceux assurés par l'ancien

hôpital de la commune, selon la même source.

L'établissement a été doté d'équipements et de moyens médicaux modernes permettant d'assurer des services de santé intégrés, des examens et

des consultations répondant aux besoins des habitants et de ceux des régions avoisinantes.

Il dispose également de services de radiologie et de diagnostic médical, d'une unité de vaccination ainsi que d'une prise en charge des urgences, contribuant ainsi à l'amélioration des prestations sanitaires et à leur rapprochement du citoyen.

Pour rappel, la wilaya dispose de trois (3) établissements hospitaliers totalisant 746 lits, de près de 40 polycliniques, 110 salles de soins et trois (3) unités de contrôle et de traitement des maladies respiratoires.

SIDI BEL-ABBES

L'Etablissement public hospitalier "Chahid Dahmani Slimane" renforcé par un IRM

L'Etablissement public hospitalier "Chahid Dahmani Slimane" de Sidi Bel-Abbes a été doté d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), dans le cadre du renforcement des structures sanitaires et de l'amélioration de la qualité des services médicaux offerts aux citoyens.

La réception d'un nouveau scanner est également attendue, prochainement, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de l'établissement. Le directeur de l'établissement, M. Abdelhakim Kartoubi, a précisé que cette opération s'inscrit dans le programme de soutien au secteur de la

santé supervisé par la Direction de la santé de la wilaya, visant à renforcer les capacités de diagnostic et à réduire la pression enregistrée sur le Centre hospitalo-universitaire "Abdelkader Hassani", notamment en ce qui concerne les examens spécialisés qui nécessitaient, auparavant, le transfert des patients vers cet établissement. M. Kartoubi a ajouté que la mise en service de cet équipement permettra d'améliorer la prise en charge des patients au sein de l'établissement, de réduire les délais d'attente et de faciliter la réalisation d'examens spécialisés sur place, sans avoir à se déplacer

vers d'autres structures hospitalières.

Il a également indiqué que l'établissement attend la réception d'un nouveau scanner, qui viendra renforcer les capacités techniques, soulignant que ce soutien contribuera à élever le niveau de performance médicale et à offrir des services de santé plus efficaces, répondant aux attentes des citoyens. Ce renforcement s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer le système de santé dans la wilaya et à consolider les capacités de diagnostic et de traitement afin d'assurer une meilleure prise en charge médicale des patients.d

OUARGLA

Ouverture d'une nouvelle unité de néphrologie à l'hôpital Mohamed Boudiaf

Une nouvelle unité de néphrologie a été ouverte au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf à Ouargla, a-t-on appris mardi de source hospitalière.

La nouvelle structure permettra d'améliorer les prestations médicales aux malades de la wilaya d'Ouargla et de wilayas voisines, notamment en termes de diagnostic, de biopsies et de prise en charge du syndrome néphrotique par des thérapies adaptées, freinant l'évolution de la maladie à l'insuffisance rénale aiguë ou chronique, en plus de leur épargner les déplacements vers les CHU au Nord du pays, a affirmé la cheffe de service de néphrologie, Pr. Ibtissem Larbaoui.

Encadrée par six praticiens, dont deux néphrologues, cette unité, d'une capacité de 20 lits, est dotée d'un appareil de plasmaphérèse de pointe, permettant aussi le diagnostic de pathologies immunitaires, dont des maladies oculaires et neurologiques.

Cet appareil de plasmaphérèse est destiné à purifier le plasma des anticorps nocifs, en vue de faciliter les greffes de rein à partir de donneurs présentant d'autres groupes sanguins incompatibles, en plus de permettre d'envisager, à l'avenir, des greffes rénales au niveau de l'hôpital d'Ouargla, a expliqué Pr. Larbaoui.

Le service de néphrologie de l'Ouargla regroupe actuellement, outre la structure nouvellement inaugurée, trois unités extra-muros, dédiées à l'hémodialyse, la dialyse pour insuffisance rénale aiguë et le traitement de l'insuffisance rénale chronique.

SANTÉ - INTERNATIONAL

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 72.073 martyrs et 171.756 blessés



L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.073 martyrs et 171.756 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Sept blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 615 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.658 autres ont été blessés, tandis que les corps de 726 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

APS

Mélanome : un sur deux est détecté par le patient

Le mélanome est un cancer de la peau qui donne des signes visibles sur la peau, comme l'apparition ou l'évolution de grains de beauté. Une fois sur deux, il est décelé par le patient avant d'être confirmé par un dermatologue.

L'auto-surveillance des grains de beauté est recommandée pour détecter à temps les mélanomes. Et en effet, une étude, parue dans la revue *Journal of the American Academy of Dermatology*, révèle que plus d'un sur deux est décelé par le patient lui-même. Les scientifiques ont analysé le cas de 783 patients ayant reçu un diagnostic de mélanome entre 1996 et 2012. Ils ont ainsi pu établir des corrélations entre la personne qui découvre le cancer, la présentation clinique et l'évolution de la maladie.

53% des participants ont ainsi découvert eux-mêmes leur mélanome. Parmi eux, un tiers est venu consulter à cause de saignements, de démangeaisons, de douleurs ou de l'élargissement d'un nodule (grosseur arrondie sous la peau). Les mélanomes auto-détectés sont cependant plus épais, plus souvent ulcérés,

donnent lieu à des métastases plus fréquemment, et sont aussi davantage mortels que lorsqu'ils le sont par un dermatologue. Ceux-ci les repèrent toutefois à 80% de manière fortuite.

Les femmes mieux loties

L'inégalité concerne également le sexe. Les femmes détectent en effet plus ces cancers de la peau que les hommes, dont les mélanomes se déclarent davantage dans des endroits difficiles d'accès. Il est de fait plus difficiles à repérer. Les cancers décelés par des femmes sont aussi de meilleur pronostic que pour les hommes, et particulièrement pour les plus de 70 ans. Pour les auteurs de l'étude, c'est une raison qui devrait pousser les autorités à encourager l'éducation à l'auto-détection dans cette tranche d'âge.



Le mélanome plantaire plus fréquent sur les zones d'appui des pieds

Les cancers de la peau situés sous les pieds se développent plus souvent au niveau des régions de contraintes mécaniques comme les zones d'appuis, de cisaillements et de callosités.

A quoi est dû le mélanome des pieds ? Des chercheurs de l'école de médecine de Matsumoto, au Japon, se sont intéressés aux cancers de la peau situés sous les pieds. Cette partie n'est que peu exposée au soleil, premier facteur de risque des cancers de la peau. Pourtant, selon l'Institut national du cancer (Inca), les mélanomes acro-lentigineux (plante des pieds, des mains, et sous les ongles) représentent 5% des mélanomes chez les personnes à peau blanche et jusqu'à 60% des mélanomes en Afrique et en Asie où la pigmentation de la peau diminue l'incidence de ces cancers.



Les régions de contraintes mécaniques plus propices aux mélanomes plantaires.

Les chercheurs ont réuni 123 patients (54 hommes et 69 femmes) atteints de mélanomes plantaires et ayant reçu un traitement à l'hôpital universitaire de Shinshu (Japon) entre janvier 1990 et décembre 2014. Ils ont ensuite regardé les localisations des mélanomes et les ont comparés avec les points d'appui des pieds lors de la station debout ou de la marche, les zones de cisaillements et de callosités ou de corne, regroupés sous le terme de régions de contraintes mécaniques. Ils ont alors observé que ces zones de contraintes étaient aussi les zones les plus touchées par les mélanomes plantaires : « même si les traumatismes et d'autres facteurs augmentent les risques de mélanome dans les régions de peau qui ne sont pas exposées au soleil, nous avons trouvé que les conditions subies par l'arrière et l'avant du pied étaient plus favorables au développement de mélanomes que les autres régions de la surface plantaire », expliquent les scientifiques dans leur étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*.

En cause : la pression plantaire et le stress lié aux cisaillements répétés à ces niveaux du pied. « Nos résultats suggèrent que les contraintes mécaniques augmentent la formation de mélanomes sur la surface plantaire », concluent les auteurs de l'étude. Des recherches supplémentaires sur un plus grand nombre de patients sont maintenant nécessaires pour évaluer le caractère pathogène du mélanome plantaire.

Le mélanome serait plus agressif sur les peaux noires

D'après une nouvelle étude américaine, le mélanome serait particulièrement agressif chez les patients afro-américains. En cause : un dépistage parfois trop tardif. Le mélanome, c'est une tumeur maligne qui se développe à partir de cellules de la peau appelées mélanocytes. En 2012, ce cancer - rare mais très agressif - a provoqué la mort de 1672 Français ; chaque année, 7000 nouveaux cas sont diagnostiqués dans l'Hexagone. Si le mélanome touche surtout les personnes âgées de 40 à 50 ans, malheureusement, certaines populations présentent plus de risques que les autres : c'est le cas des Bretons, des femmes enceintes, des pilotes de ligne.

D'après une nouvelle étude de la University in Cleveland (aux États-Unis), le mélanome serait particulièrement dangereux chez les personnes qui ont la peau noire. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont observé l'état de santé de 97 000 patients touchés par ce cancer de la peau pendant 17 ans (de 1992 à 2009).

Verdict : chez les patients d'origine européenne, hispanique ou asiatique, le taux de survie à 5 ans était assez élevé (plus de 90 % en cas de mélanome diagnostiqué au stade I). Mais chez les patients afro-américains, les statistiques étaient nettement moins optimistes.

"Les peaux noires ne sont pas protégées contre le mélanome"

Plusieurs raisons à cela, selon les chercheurs. Primo, ils ont remarqué que, chez les personnes qui ont la peau noire, le mélanome est généralement détecté tardivement : « les patients afro-américains pensent parfois qu'ils sont protégés contre le mélanome, grâce à leur couleur de peau. Or, c'est totalement faux : le cancer de la peau touche toutes les peaux, indépendamment de leur couleur. Et je tiens à rappeler que les peaux noires peuvent aussi attraper un coup de soleil... », explique le Dr. Jeremy S. Bordeaux, co-auteur de cette étude, parue dans le *Journal of the American Academy of Dermatology*.

« Nous avons également remarqué que, même lorsque le diagnostic est précoce, le mélanome est plus agressif chez les peaux noires. Des études complémentaires seront nécessaires pour comprendre cette situation. »

Le principal ennemi de la peau, c'est le soleil. Pour prévenir le mélanome, évitez donc les bains de soleil, en particulier entre midi et 16 heures. La crème solaire est également indispensable : choisissez un indice élevé (20, au moins), à renouveler toutes les deux heures et après chaque baignade.

Côté surveillance, n'hésitez pas à inspecter régulièrement vos grains de beauté : s'ils présentent une asymétrie, des bords flous et/ou irréguliers, plusieurs couleurs, un diamètre de plus de 6 mm., un rendez-vous chez le dermatologue s'impose !

B. N. B. B.

4 exercices de respiration pour trouver facilement le sommeil

Une bonne respiration augmente l'oxygénation du cerveau et développe la conscience corporelle. En maîtrisant son souffle, on parvient à canaliser les pensées qui nous envahissent. Apaisée, on trouve alors plus facilement le sommeil.

La respiration abdominale détend en profondeur

La tradition chinoise indique que l'on a deux cerveaux : le cérébral et l'abdominal. Il est d'ailleurs aisé de constater que lorsque l'on est stressé, on a comme un nœud à l'estomac, et que c'est dans le ventre que se concentrent les besoins les plus élémentaires et les émotions. Cette respiration est celle du nouveau-né que nous retrouvons spontanément dans le sommeil.

Comment procéder

- En position allongée ou, en journée, en position assise. Inspirer par le nez, en gonflant le ventre comme un ballon et en ouvrant le thorax. Puis, expirer longuement par la bouche en rentrant l'abdomen au maximum.

- En position debout. Inspirer par la bouche et prolongez l'expiration, en mettant les deux mains sous les côtes, et en se penchant en avant.

- Pratiquer au moins 5 respirations de suite. Plus longue est l'expiration, meilleure sera le sentiment de détente. Il est important de bien vider l'air des poumons pour mieux les remplir afin de réguler le système nerveux et de détendre tous les muscles abdominaux. A renouveler dès qu'on se sent envahi par une émotion perturbante jusqu'à ce que le calme revienne en vous.

La respiration par le plexus solaire pour retrouver l'équilibre

Le plexus se situe entre le sternum et le nombril. C'est une zone très sensible sur laquelle on travaille en sophrologie mais aussi dans le yoga ou les arts martiaux. Car c'est le centre de la confiance en soi.

L'exercice suivant qui associe de la visualisation à la respiration permet d'accompagner la détente et, dans le même temps, d'augmenter l'oxygénation du cerveau. On peut le pratiquer en position assise, debout ou allongé.



Comment faire

- Commencer par expirer.
- Inspirer par le nez en gonflant le ventre comme un ballon. Pour s'aider, on peut poser ses deux mains sur le ventre, afin de bien sentir le va-et-vient de la respiration.

- Expirer le plus lentement possible en vidant le maximum d'air des poumons tout en rentrant le ventre.

- À présent, inspirer en retenant l'air pendant quelques secondes. Imaginer qu'en inspirant, on se remplit de calme et de paix.
- Expirer par le nez en évacuant les éléments "négatifs" : le stress, les tensions, les appréhensions.

- De nouveau, inspirer le positif, la sérénité puis expirer le négatif, le stress, les contrariétés.

La respiration de la lune aide à trouver le sommeil

Selon la tradition indienne du pranayama (contrôle du souffle), par la narine gauche est aspiré le courant magnétique, en liaison

avec le plexus solaire. On l'appelle courant solaire. Par la narine droite est aspiré le courant électrique, appelé courant lunaire. La respiration dite "de la lune" apaise l'agitation mentale responsable des difficultés d'endormissement.

Comment agir

- S'installer au bord du lit, le dos et la tête bien droits, les mâchoires desserrées et la langue détendue.

- Commencer par inspirer profondément par les narines, puis boucher la narine droite avec le pouce droit. Inspirer lentement par la narine gauche.

- Retenir ensuite son souffle en bouchant les 2 narines avec le pouce, l'annulaire et le majeur de la main droite.

- Déboucher la narine droite et expirer lentement. Retenir son souffle en bouchant la narine droite avec le pouce de la main droite. Inspirer lentement par la narine gauche. Continuer la série et terminer par la narine droite.

- Voici le bon rythme à adopter pour cet exercice : inspirer pendant 8 à 10 secondes ; retenir son

souffle pendant 8 à 10 secondes ; expirer pendant 8 à 12 secondes ; retenir son souffle pendant 3 secondes.

La respiration alternée apaise en cas de réveil nocturne

À 4 heures du matin, les idées noires nous assaillent ? Cette respiration nasale va nous apaiser.

Comment réussir

- S'allonger sur le dos et boucher la narine droite avec le pouce de la main droite.

- Expirer alors doucement par la narine gauche, marquer un temps d'arrêt du souffle à vide, inspirer lentement par la même narine, puis marquer un temps d'arrêt du souffle à plein.

- Le bon rythme est le suivant : expirer pendant 4 secondes, puis marquer un temps d'arrêt du souffle pendant 1 seconde. Inspirer pendant 4 secondes, bloquez pendant 1 seconde, puis expirer, etc.

- Répéter l'exercice pendant 10 à 20 respirations.
- Changer de narine.

Cancer de la gorge : des facteurs génétiques en cause

Si les facteurs environnementaux comme le tabagisme et l'alcool augmentent le risque de développer des cancers oropharyngés, il existe aussi un risque génétique.

Des facteurs génétiques importants de la régulation du système immunitaire assurent une protection accrue contre le développement de cancers de la tête et du cou chez les personnes infectées par le papillomavirus humain (HPV), selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Nature Genetics*.

Les chercheurs du centre international de la recherche sur le cancer (CIRC/IARC), l'agence pour le cancer de l'OMS, basée à Lyon, a mené une étude avec 12 000 personnes dont la moitié était touchée par un

cancer de la cavité buccale ou du pharynx et l'autre moitié en groupe témoin. Puis, les chercheurs ont mené une vaste analyse de l'ADN de plus de sept millions de variantes pour chaque individu.

Ils ont constaté que six mutations génétiques sont liées aux cancers oropharyngés et que, dans une partie gérant le système immunitaire, il existe un variant associé à un effet protecteur multiplié par quatre, contre ces cancers.

« Ces résultats indiquent que les gènes qui contrôlent le système immunitaire jouent un rôle fondamental pour déterminer si une infection par le HPV va se développer ou non en cancer », souligne le Dr Paul Brennan, directeur de la section de génétique du CIRC, l'un des auteurs de



l'étude. Il estime qu'une meilleure compréhension du phénomène pourrait contribuer à identifier de nouvelles façons de se protéger contre les cancers liés aux HPV.

Les causes les plus importantes de tous les cancers de la tête et du cou sont le tabagisme et la consommation d'alcool. Ces expositions représentent le développement de 80% de ces cancers au niveau mondial.

L'infection orale par le HPV peut être liée à des pratiques sexuelles. En particulier pour le type de HPV 16, la cause la plus importante des cancers oropharyngés aux États-Unis et en Europe du Nord. La proportion de cas liés au HPV à ce type de cancers est d'environ 60% aux États-Unis et 30% en Europe.

SOUDAN DU SUD L'alerte de l'ONU face à une crise humanitaire et sécuritaire majeure

La communauté internationale observe avec une inquiétude croissante l'évolution de la situation au Soudan du Sud, où la reprise des affrontements armés dans l'État de Jonglei a provoqué des déplacements massifs de population et fragilisé davantage les infrastructures sanitaires.



Par Abed Meghit

Dans ce contexte, l'Organisation des Nations unies a mis en garde contre une situation qualifiée d'explosive, marquée par l'interaction de facteurs sécuritaires, climatiques et socio-économiques.

La recrudescence des violences opposant les forces loyales au président Salva Kiir aux partisans de Riek Machar, chef du SPLM-IO, a entraîné la fuite de centaines de milliers de civils.

Ces déplacements massifs ont profondément désorganisé les structures communautaires, aggravé la précarité des populations et accentué les besoins humanitaires dans plusieurs régions du pays.

Les conséquences sur le système de santé sont particulièrement préoccupantes.

De nombreux établissements médicaux ont été endommagés ou contraints de cesser leurs activités, réduisant l'accès aux soins dans des zones

déjà fragiles. Cette détérioration des services sanitaires intervient dans un contexte de propagation du choléra, maladie favorisée par les déplacements de population, l'insuffisance des infrastructures d'assainissement et les conditions de vie précaires.

Les données sanitaires indiquent une augmentation du nombre de cas enregistrés dans plusieurs comtés, confirmant l'ampleur du défi de santé publique auquel le pays est confronté.

La combinaison des déplacements massifs, des infrastructures dégradées et de la propagation de maladies transmissibles crée un environnement de crise multidimensionnelle nécessitant une réponse humanitaire d'envergure.

L'accès humanitaire demeure inégal dans plusieurs zones touchées par les combats, malgré les engagements des autorités à faciliter les opérations de secours.

Les travailleurs humani-

taires opèrent dans un contexte de risques accrus, où les contraintes logistiques et sécuritaires limitent la capacité d'intervention rapide et efficace.

La situation met en lumière les défis structurels auxquels le pays est confronté, notamment la vulnérabilité aux changements climatiques, les inégalités socio-économiques et l'instabilité politique persistante.

Les acteurs internationaux soulignent la nécessité de promouvoir un processus de paix durable et de renforcer la protection des civils afin de prévenir une aggravation de la crise.

L'alerte lancée par les responsables humanitaires souligne que la crise dépasse la seule dimension sécuritaire pour englober des enjeux de gouvernance, de développement et de résilience sociale.

Elle appelle à une mobilisation internationale accrue pour soutenir les populations affectées et favoriser les conditions d'une stabilisation durable.

RD CONGO Une équipe de la Monusco à Uvira pour préparer le suivi du cessez-le-feu

Une équipe de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monusco) est arrivée mardi à Uvira dans l'est du pays, pour y préparer le déploiement d'une mission de suivi du cessez-le-feu, a déclaré la Monusco mardi.

La Monusco et la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) ont annoncé dans un communiqué, avoir "déployé une mission conjointe d'évaluation exploratoire et préliminaire à Uvira".

Cette mission qui doit durer jusqu'à vendredi "constitue un prélude essentiel au déploiement futur du mécanisme conjoint de suivi du cessez-le-feu", précise le communiqué.

L'initiative "se concentre sur la préparation du terrain en évaluant l'accès, la sécurité, la logistique et les besoins d'engagement, afin de garantir le fonctionnement efficace du mécanisme", ajoute le texte.

L'est de la RDC est ravagé par trente ans de conflits, et en proie à une nouvelle flambée de violence depuis la résurgence du groupe armé M23 en 2021.

Le M23 s'est emparé de vastes pans de terri-

toires dans l'est et a lancé en décembre une offensive sur la cité stratégique d'Uvira, située dans la province orientale du Sud-Kivu.

Le texte entériné en décembre prévoit notamment l'intervention de la Monusco pour une mission de surveillance sur le terrain en vue de la mise en œuvre d'un cessez-le-feu "permanent".

En janvier, le M23 a retiré ses dernières troupes d'Uvira, répondant selon lui à une demande américaine, et affirmé placer la ville sous la responsabilité de la communauté internationale.

L'armée congolaise avait annoncé reprendre le contrôle de la cité lacustre dans la foulée.

La base des casques bleus la plus proche d'Uvira se trouve à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu tombée aux mains du M23 en janvier 2025, et dotée d'un aéroport fermé depuis lors, que la Monusco a déclaré souhaiter utiliser pour préparer un éventuel déploiement à Uvira.

Selon le communiqué de la Monusco, "la configuration de tout déploiement ultérieur" à Uvira sera déterminée notamment par "les garanties de sécurité".

APS

MAURITANIE-RASD Le président mauritanien reçoit une délégation de haut niveau de la République arabe sahraouie

Le président mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu lundi, au Palais présidentiel à Nouakchott, une délégation de haut niveau de la République arabe sahraouie, conduite par le président du Conseil national sahraoui, M. Hamma Salama, indique l'agence mauritanienne d'information (AMI).

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre mauritanien chargé du Cabinet du président de la République, M. Nani Ould Chrougha, indique un communiqué de la Présidence mauritanienne, repris par l'AMI.

Selon l'agence de presse sahraouie (SPS), les deux parties ont évoqué, lors de cette entrevue, la coopération et les questions d'intérêt commun.

SOMALIE Plus de 6 millions de personnes confrontées à la famine en 2025 (ONU)

Le nombre de personnes en Somalie confrontées à une insécurité alimentaire critique a presque doublé au cours de l'année dernière, atteignant 6,5 millions de personnes, ont alerté mardi des experts travaillant pour l'ONU.

La population classée comme étant dans une situation "de crise ou pire" a "presque doublé entre début 2025 et février/mars 2026 pour atteindre le chiffre stupéfiant de 6,5 millions de personnes", selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), un organisme de l'ONU basé à Rome qui mesure la faim et la malnutrition dans le monde.

Cela concerne plus de deux millions de personnes qui se trouvent actuellement en phase 4, la catégorie "urgence", à un pas du niveau "catastrophique", équivalent à la famine.

"Cette détérioration alarmante est due à l'aggravation de la sécheresse, à la hausse des prix des denrées alimentaires et à l'insécurité qui règne dans le centre, le sud et certaines parties du nord de la Somalie", indique le rapport de l'IPC, précisant que "la situation est aggravée par la diminution de l'aide humanitaire".

Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies avait averti vendredi qu'il devrait cesser son aide humanitaire en Somalie d'ici avril s'il ne recevait pas de nouveaux fonds.

L'agence onusienne a déclaré avoir déjà été contrainte de réduire le nombre de personnes bénéficiant d'une aide alimentaire d'urgence, qui est passé de 2,2 millions début 2025 à un peu plus de 600.000, actuellement.

Ce pays de la Corne de l'Afrique en proie à des conflits, a subi pendant deux saisons consécutives de faibles précipitations ainsi qu'une baisse de l'aide alimentaire en raison des réductions budgétaires de l'aide internationale.

ONU Le Gabonais Parfait Onanga-Anyanga nommé représentant spécial du SG de l'ONU pour l'Afrique centrale

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a nommé le diplomate gabonais Parfait Onanga-Anyanga son Représentant spécial pour l'Afrique centrale et chef par intérim du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale.

Onanga-Anyanga a pris ses fonctions depuis lundi, dans l'attente de sa confirmation officielle ou de la nomination d'un nouveau responsable pour succéder au diplomate nigérien Abdou Abbarry, qui a achevé sa mission après trois années à la tête du Bureau, dont le siège se trouve à Libreville.

Le diplomate nommé sera chargé de suivre la situation dans 11 pays de la région, dont la République démocratique du Congo (RDC) et la République centrafricaine, en attendant qu'il soit décidé s'il exercera ses fonctions depuis Libreville ou depuis Addis-Abeba.

Onanga-Anyanga a rejoint le système des Nations unies il y a 28 ans. Au cours des quatre dernières années, il a occupé le poste de Représentant spécial du secrétaire général auprès de l'Union africaine, basée à Addis-Abeba.

Auparavant, il a dirigé la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et a également conduit le Bureau des Nations unies pour la Corne de l'Afrique, dont le siège est au Kenya.

PALESTINE

Ghaza : Une crise humanitaire aggravée par les intempéries et le déplacement massif des civils

Dans la bande de Ghaza, les conditions de vie des populations déplacées connaissent une détérioration dramatique sous l'effet combiné des intempéries hivernales, du manque de ressources vitales et de la destruction généralisée des infrastructures.



Par Abed Meghith

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur l'enclave ont submergé des milliers d'abris de fortune, plongeant des familles entières dans une précarité extrême et accentuant une crise humanitaire déjà profonde.

Les informations relayées par Agence Wafa décrivent une situation où l'urgence humanitaire s'entremêle à une vulnérabilité structurelle persistante.

Les précipitations intenses et les températures hivernales particulièrement basses ont transformé de vastes zones en terrains inondés, rendant inhabitable une majorité des abris installés pour accueillir les personnes déplacées.

Ces tentes, souvent fragiles et insuffisamment équipées, ne protègent ni du froid ni de l'humidité, exposant les familles à des conditions sanitaires extrêmement dégradées. Les surfaces

boueuses, l'absence d'isolation et le manque de couverture adéquate aggravent les risques pour la santé, notamment pour les enfants et les personnes âgées, particulièrement vulnérables aux maladies respiratoires et aux infections liées au froid.

Les conséquences humaines de cette situation sont lourdes.

Des décès ont été enregistrés à la suite de l'effondrement de structures fragilisées par les pluies et l'humidité.

D'autres pertes ont été signalées parmi les populations exposées au froid en raison de l'absence de chauffage et de ressources élémentaires.

L'effondrement partiel ou total d'habitations déjà endommagées souligne la fragilité des conditions de refuge disponibles pour des centaines de milliers de civils.

Les données médicales disponibles témoignent de l'ampleur de la crise.

Une très grande proportion des abris recensés sont

devenus impropres à l'habitation, ce qui contraint les familles à s'entasser dans des espaces précaires ou à demeurer dans des bâtiments endommagés présentant un risque permanent d'effondrement. L'insuffisance des couvertures, des matelas et des équipements de protection contre l'humidité renforce l'exposition aux risques sanitaires, tandis que l'accès limité aux services de base complique toute réponse d'urgence.

La destruction massive du parc résidentiel a profondément modifié la configuration sociale et urbaine du territoire.

La majorité des habitations ayant subi des dommages importants, les populations déplacées n'ont d'autre choix que de recourir à des abris temporaires ou de rester dans des structures fragilisées.

Cette situation crée un cycle de vulnérabilité prolongée où les conditions climatiques deviennent un facteur

aggravant d'une crise déjà multidimensionnelle.

Dans ce contexte, les organisations humanitaires et les acteurs médicaux tirent la sonnette d'alarme quant à l'urgence de renforcer l'aide humanitaire, d'améliorer les conditions d'hébergement et d'assurer la fourniture de biens essentiels.

Les besoins prioritaires incluent des abris résistants aux intempéries, des équipements de chauffage, des couvertures thermiques et un accès élargi aux soins médicaux.

La situation à Ghaza illustre ainsi les effets cumulés du déplacement massif, de la fragilité des infrastructures et des conditions climatiques extrêmes.

Elle met en évidence la nécessité d'une réponse humanitaire coordonnée et durable visant à protéger les populations civiles et à restaurer des conditions de vie dignes dans un environnement profondément déstabilisé.

L'impunité persistante encourage l'occupation sioniste à perpétuer ses crimes

La ministre palestinienne des Affaires étrangères, Aghabekian Shahin Varsen, a affirmé que l'impunité persistante a encouragé l'occupation sioniste à poursuivre ses crimes contre les civils palestiniens dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie.

Dans une allocution prononcée devant le Conseil des droits de l'homme lors de sa 61e session tenue à Genève, la ministre palestinienne a indiqué que l'occupation perpétue le génocide et les déplacements forcés à l'encontre des Palestiniens et impose une réalité coloniale par la force des armes, "en violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations unies".

Elle a souligné que le maintien de l'agression sioniste contre Ghaza, ac-

compagnée d'un blocus étouffant, l'interdiction de l'acheminement de l'aide et le ciblage des équipes humanitaires et les institutions onusiennes, "reflètent un mépris systématique pour le système international et ses résolutions", affirmant que "l'impunité persistante a encouragé la perpétration de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité".

A cet égard, elle a appelé à "passer des condamnations verbales à des mesures concrètes garantissant la reddition de comptes, la responsabilité et l'imposition de mesures dissuasives contraignant la puissance occupante à se conformer au droit international".

Concernant la situation en Cisjordanie, la ministre palestinienne a mis en garde contre l'accélération des mesures

d'annexion, y compris à El Qods-Est, à travers l'expansion des colonies, la confiscation des terres et l'escalade des attaques de colons sous la protection des forces d'occupation.

Elle a souligné qu' "El Qods-Est restera la capitale éternelle de l'Etat de Palestine et qu'aucune paix juste ne peut être réalisée sans mettre fin à l'occupation et concrétiser l'Etat palestinien indépendant sur la base de la solution à deux Etats".

Les travaux de la 61e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme ont débuté lundi et se poursuivront jusqu'au 31 mars au Palais des Nations à Genève, avec une large participation de délégations des Etats membres et de hauts responsables onusiens.

L'Espagne appelle l'UE à adopter une position "plus ferme" face aux agissements sionistes en Palestine

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, a appelé lundi à une position européenne "plus ferme" face à la crise humanitaire persistante dans la bande de Ghaza, ainsi qu'aux plans expansionnistes de l'entité sioniste en Cisjordanie occupée.

Dans un message publié sur son compte sur les réseaux sociaux et repris par l'agence palestinienne Wafa, Albares a déclaré que "les opérations meurtrières se poursuivent à Ghaza" et que "l'acheminement de l'aide humanitaire reste bloqué aux passages frontaliers",

soulignant que "le silence de l'Union européenne (UE) face aux violations (de l'entité sioniste) en Cisjordanie occupée et aux tentatives de déplacement des Palestiniens est incompréhensible".

Faisant observer, dans ce sens, que l'UE dispose d'ins-

truments nécessaires pour faire pression sur l'entité sioniste, le chef de la diplomatie espagnole a appelé ses homologues à une "utilisation effective" de ces outils pour "faire face à la détérioration des conditions humanitaires et à l'expansion continue des colonies illégales" sionistes.

LIBAN

Le Liban appelle l'entité sioniste à cesser ses attaques et à se retirer des hauteurs occupées

Le ministre libanais des Affaires étrangères, Youssef Raggi, a appelé l'entité sioniste à mettre fin à ses attaques contre le Liban et à retirer ses forces des hauteurs qu'il occupe encore.

Cette demande a été formulée lundi lors de la rencontre de Raggi avec le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Dmitry Lyubinsky, en marge de la 61e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

Selon un communiqué du ministère libanais des Affaires étrangères, Raggi a souligné la nécessité "d'arrêter les attaques sionistes contre le Liban et de faire en sorte que ses forces se retirent des hauteurs qu'elles continuent d'occuper".

Pour sa part, Lyubinsky a réaffirmé le "plein soutien" de la Russie à la souveraineté, à la stabilité et à la prospérité du Liban, selon le communiqué.

En violation du cessez-le-feu en vigueur conclu depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés.

L'armée libanaise ordonne de riposter en cas d'attaque sioniste

L'armée libanaise a ordonné mardi le "renforcement" d'un poste militaire situé dans le sud du pays suite à une nouvelle attaque sioniste et a donné instruction à ses forces de "riposter", selon un communiqué de l'armée. L'armée a indiqué que le site avait été la cible d'une attaque sioniste "alors que des soldats libanais établissaient un poste d'observation" près de Sarda-Marjayoun. "Simultanément, un drone de l'armée sioniste a volé à basse altitude pour forcer le personnel à quitter les lieux", précise le communiqué, soulignant que face à cette situation, le commandement militaire "a ordonné le renforcement du poste, le maintien sur place et la riposte".

"L'incident fait l'objet d'un suivi en coordination avec le comité qui supervise l'accord de cessez-le-feu et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)", a-t-il conclu.

Cet épisode marque une nouvelle escalade dans une région déjà marquée par des violations récurrentes de la trêve.

En violation du cessez-le-feu en vigueur conclu depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés. Le cessez-le-feu stipulait que les forces sionistes devaient retirer leurs forces du Sud-Liban. Or, l'armée sioniste maintient cinq avant-postes sur le territoire libanais, une mesure critiquée par les autorités libanaises, qui exigent la fin de ce déploiement.

APS

ÉCLAT ANDALOU ET FERVEUR RAMADHANESQUE Une nuit d'élévation musicale portée par Leïla Borsali à Sidi Bel-Abbès

La scène culturelle de la ville a connu un moment d'une rare intensité artistique à l'occasion d'une soirée consacrée à la musique andalouse, organisée dans l'enceinte prestigieuse de la Maison de culture et des arts Kateb Yacine.



Par Abed Meghrit

Devant un public nombreux et attentif, cette rencontre musicale a offert une immersion profonde dans l'un des patrimoines les plus raffinés de la tradition artistique maghrébine, révélant la puissance expressive d'un art qui traverse les siècles sans perdre sa force émotionnelle.

Dès l'ouverture du concert, l'atmosphère s'est imprégnée d'une solennité chaleureuse, comme suspendue entre recueillement et contemplation esthétique.

La chanteuse a inauguré la soirée par un choix de mouachahate et de poèmes andalous interprétés avec une précision vocale remarquable et une sensibilité artistique empreinte de maturité.

La pureté du timbre, la maîtrise des modulations et la profondeur expressive ont immédiatement capté l'attention de l'assistance, installant une relation d'écoute intense entre l'artiste et le public.

La richesse du programme a permis d'explorer la diversité des formes musicales andalouses, articulées autour de maqâms subtils et de rythmes élaborés.

Chaque pièce semblait déployer un univers sonore distinct, révélant la sophistication d'un répertoire où la poésie, la mélodie et la spiritualité s'entrelacent dans une architecture musicale d'une grande finesse.

L'interprétation a mis en lumière la rigueur stylistique de ce genre tout en lui insufflant une vitalité contemporaine, témoignant d'une appropriation vivante du patrimoine.

Le contexte du mois de Ramadhan a conféré à la soirée une dimension symbolique particulière.

Les mélodies, empreintes de sérénité et de profondeur intérieure,

se sont harmonieusement intégrées à l'atmosphère spirituelle propre à cette période.

L'écoute collective s'est transformée en expérience partagée de contemplation, où la musique devenait un vecteur d'élévation et de communion.

Le silence respectueux qui accompagnait chaque interprétation traduisait l'intensité de l'émotion suscitée par cette rencontre artistique.

Au fil du concert, la voix de l'artiste a su restituer la richesse expressive du tarab andalou, cet état d'émotion esthétique intense qui naît de la rencontre entre l'interprète et l'auditoire.

Les nuances vocales, la précision des ornements et la justesse des phrases ont contribué à recréer l'atmosphère des grandes traditions musicales, tout en affirmant une présence scénique contemporaine empreinte de sobriété et d'élégance.

Cette soirée s'est distinguée non seulement par la qualité de l'interprétation, mais aussi par la profondeur culturelle de l'expérience proposée.

La musique andalouse, héritière d'une histoire pluriséculaire, s'est révélée comme un espace de mémoire vivante où se rencontrent poésie, spiritualité et identité.

À travers les compositions interprétées, le public a pu redécouvrir un patrimoine dont la complexité formelle et la richesse symbolique témoignent de la vitalité de la tradition artistique nationale.

L'artiste a exprimé, à l'issue de la représentation, sa joie de partager ce répertoire avec un public réceptif et passionné.

Elle a souligné que la musique andalouse constitue bien plus qu'un simple genre artistique : elle incarne un langage esthétique porteur de valeurs d'authenticité, de

raffinement et de transmission culturelle. La préservation de cet héritage, a-t-elle rappelé, repose sur un engagement collectif associant artistes, institutions et auditoires.

Les responsables culturels présents ont mis en avant l'importance de telles initiatives dans la promotion de la vie artistique locale.

L'organisation de cette soirée s'inscrit dans une programmation culturelle visant à enrichir les nuits de Ramadhan par des manifestations artistiques de qualité, favorisant la rencontre entre le public et les expressions musicales patrimoniales. Cette dynamique témoigne d'une volonté de valoriser la création artistique et de renforcer l'ancrage du patrimoine dans la vie culturelle contemporaine.

Les réactions du public ont confirmé la portée de l'événement.

De nombreux spectateurs ont salué la finesse de l'interprétation et la profondeur émotionnelle du concert, estimant que de telles manifestations contribuent à cultiver le goût artistique et à renforcer le lien avec la mémoire musicale collective.

L'ovation finale, longue et chaleureuse, a traduit l'adhésion unanime à cette expérience esthétique marquante.

La clôture de la soirée s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de gratitude et de sérénité.

Les derniers accents musicaux ont laissé dans la salle une impression durable de plénitude, comme si la musique avait suspendu le temps pour offrir un moment de beauté partagée.

Cette rencontre artistique a confirmé la vitalité de la musique andalouse dans le paysage culturel contemporain et son pouvoir de rassembler les sensibilités autour d'une expérience esthétique commune.

À travers cette célébration du patrimoine, la scène culturelle locale affirme son rôle de gardienne d'une tradition vivante, capable d'émouvoir, de transmettre et d'inspirer.

La soirée a ainsi révélé la permanence d'un art qui, loin d'appartenir au passé, continue d'éclairer le présent par sa profondeur expressive et son universalité.

Elle s'inscrit dans une dynamique culturelle plus large, où la musique demeure un langage privilégié pour exprimer la mémoire, l'identité et la quête d'harmonie.

MASCARA

Plus de 40 associations participent à l'animation des soirées du Ramadhan

La direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Mascara a élaboré riche programme culturel, artistique pour l'animation des soirées du mois sacré de Ramadhan, avec la participation de plus de 40 associations de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya, a-t-on appris, mardi, auprès de cette direction.

Le programme comprend un éventail varié d'activités, qui débiteront effectivement à la fin de la semaine en cours, notamment des parades folkloriques animées par plusieurs troupes de la wilaya, telles que la troupe "Sidi-Blal" de la commune de Mascara, "El-Baroud et la musique" de Tighennif, et "Ettaibia" de la commune de Oued El-Abtal, a précisé la même source.

Le programme, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré, prévoit également l'organisation de soirées musicales dans les genres andalou, chaâbi, wahrani, moderne et bédoïn, avec la participation de groupes artistiques de la région, dont "Nassim El-Layl" de Mohammadia, "Echababia de musique", et "El-Adab Oua El-Founoun" de Mascara.

A cette occasion, des représentations théâtrales destinées aux adultes et aux enfants seront présentées, ainsi que des spectacles de divertissement avec la participation d'associations artistiques de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya, telles que l'association "Fikra" des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel de Bordj El-Kiffan (Alger), Chabab wa Founoun de Tablat (Médéa) et "Afkar wa Founoun" d'El-Eulma (Sétif), selon la même source. Le programme comprend également des chants religieux interprétés par des associations locales, dont "Nassim" pour la créativité et les arts de Ghriiss, "Naghmag wa Sawt" de Mohammadia et "El-Afak" pour la créativité culturelle des jeunes de Mohammadia, ainsi que la projection de films religieux, l'organisation d'expositions de livres religieux et littéraires, et de produits artisanaux typiques de la région, en plus d'une exposition de photographies des martyrs de la wilaya.

Des conférences religieuses portant sur des thèmes liés au mois de jeûne seront également organisées, et seront animées par des cadres de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs et du bureau de wilaya de l'association "Maali" des sciences et de l'éducation.

Des concours de mémorisation du Saint Coran et du Hadith sont également au programme, a-t-on indiqué.

Ces activités concerneront l'ensemble des communes de la wilaya, y compris certaines agglomérations secondaires et zones rurales, selon la même direction.

SOIRÉES DE RAMADHAN À JIJEL

Interaction remarquable du public avec le spectacle "Hna Khir" de l'humoriste Mourad Saouli

Le public jijélien a remarquablement interagi, lundi soir, dans une salle de spectacles de la Maison de la culture Omar-Oussedik pleine à craquer, avec l'humoriste Mourad Saouli lors de son spectacle "Hna Khir".

Mourad Saouli, fidèle à son style tout en dérision, a diffusé une forte dose de bonne humeur dans les rangs du public composé essentiellement de familles et d'étudiants résidant dans les cités universitaires.

L'artiste a déclaré, à l'issue du spectacle, que la pièce "Hna Khir" évoque certains phénomènes sociaux dont "le traitement humoristique permet, grâce à une certaine complicité entre l'artiste et le public, une bonne transmission du message". Le directeur de la Maison de la culture Omar-Oussedik, Abdelmadjid Guendouz, a indiqué à l'APS, de son côté, qu'un programme culturel riche et diversifié a été élaboré pour animer les soirées du Ramadhan à travers des événements tels que "Le théâtre à l'université" et "Les journées locales de la chanson populaire de Jijel" et "Les journées de Jijel de la chanson hawzi".

APS

ILLIZI

Animation culturelle variée pour les soirées de Ramadhan

Diverses activités culturelles et récréatives ont été arrêtées à Illizi par la direction de la Culture et des Arts dans le cadre de l'animation des soirées ramadhanesques, a-t-on appris dimanche des responsables locaux du secteur.

Ces activités, qui auront pour cadre la Maison de la Culture "Othmane Bali", comportent des conférences et communications ayant trait aux valeurs spirituelles du mois sacré, ainsi que des rencontres et Halaqate sur la Sira (conduite du prophète Mohamed QSSSL), animées par des imams, des hommes de culte et des enseignants, a indiqué le directeur de la Maison de la Culture, Ahmed Mellouki.

Des rencontres littéraires et des récitals poétiques

animées par des hommes de lettres locaux, notamment les jeunes pour les encourager, et des soirées artistiques rythmées par des troupes locales et des chorales d'Inchad, figurent également au programme.

Le programme prévoit également des représentations théâtrales, des ateliers artistiques pour enfants, de dessins notamment, ainsi que des concours culturels, des expositions de livres et d'artisanat, ainsi que des spectacles de folklore mettant en valeur le patrimoine culturel local.

Alliant les dimensions religieuses et culturelles, ces activités visent à meubler la scène culturelle locale et à créer un espace récréatif, de rencontre et d'échange d'expériences culturelles.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Lancement de quatre nouvelles plateformes numériques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a procédé, mardi à Alger, au lancement de quatre nouvelles plateformes numériques, portant ainsi à 73 le nombre total de plateformes du secteur, intégrées au système numérique du ministère.



S'exprimant à cette occasion, M. Baddari a précisé que le secteur de l'enseignement supérieur "a été renforcé par quatre nouvelles plateformes numériques, portant le nombre global à 73 plateformes numériques actives et intégrées au système numérique du ministère, et ce, grâce aux efforts et aux compétences des différents établissements relevant du secteur, à l'instar des centres de données et des laboratoires de recherche".

Le lancement de ces plateformes reflète "le niveau élevé de numérisation atteint par le secteur dans ses différentes activités académiques, de recherche, de gouvernance, ainsi que dans les

services fournis à la communauté universitaire", a-t-il souligné. Cette transformation numérique "constitue la pierre angulaire de la transition vers une université de quatrième génération, ouverte sur son environnement économique et social et productive", a-t-il dit. M. Baddari a relevé que cette orientation permettra "aux étudiants et aux chercheurs de transformer leurs idées en projets et en start-up à impact socio-économique", précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la vision de développement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à sa stratégie de l'Algérie nouvelle, victorieuse et émergente

pour la période 2024-2029".

Ces plateformes concernent notamment "le Registre numérique des filiales économiques", visant "la numérisation et la modernisation de la gestion des filiales économiques des universités ainsi que la valorisation des résultats de la recherche scientifique et leur transformation en projets à valeur ajoutée".

La plateforme "Réseau algérien de l'entrepreneuriat universitaire (AUNE)" vise, pour sa part, à "renforcer l'écosystème de l'innovation et à consolider les fondements de l'économie du savoir, en accompagnant les étudiants et les chercheurs dans la concrétisation de leurs idées et des résultats de leurs travaux en projets économiques à valeur ajoutée".

Il a également été procédé au lancement de "la plateforme numérique de consultations à distance", destinée à "promouvoir la santé psychologique au sein du milieu universitaire et à accompagner la transformation numérique à travers des consultations en ligne, ainsi que de "la plateforme numérique de réservation de repas", intégrée à l'application de l'étudiant".

CONCOURS NATIONAL D'ACCÈS AUX FORMATIONS DOCTORALES EN AÉRONAUTIQUE 14 postes ouverts à l'USTO-MB

Quatorze (14) postes sont ouverts à l'Université des sciences et de la Technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) pour le concours national d'accès aux formations doctorales en aéronautique pour l'année universitaire 2025-2026, a-t-on appris, mardi, auprès de l'Université.

Pour ce concours d'accès à l'Ecole Doctorale en Aéronautique, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a ouvert 53 postes dans différentes universités sur le plan national, dont l'USTO-MB avec 14 postes, l'Université Blida 1 (12 postes), l'Université de Sidi Bel-Abbes (12 postes), l'Université Batna 2 (9 postes) et l'Université Constantine 1 (6 postes), selon la même source.

Dans ce cadre, plusieurs spécialités ont été ouvertes, dont les Structures aéronautiques, Propulsion aéronautique, Avionique, Opérations aériennes, Aéronautique et mécanique de l'aviation légère.

Concernant les dates du concours, le dépôt de candidatures se fait via la plateforme (PROGRES) du 21 février au 4 mars, la vérification administrative (5 – 15 mars), l'Etude scientifique des dossiers (16 – 23 mars), Publication de la liste des candidats retenus (24 mars), Traitement des recours (25 – 31 mars), Publication de la liste finale (1er avril) et le Déroulement des épreuves du 4 au 16 avril.

L'USTO-MB est désignée point focal national, sous la coordination du Professeur Imine Bachir, assurant la coordination académique et le suivi pédagogique en collaboration avec les établissements partenaires.

Cette désignation confirme le rôle stratégique de l'USTO-MB dans le développement de la formation doctorale en aéronautique et le renforcement de la recherche scientifique au service du secteur aérien et du développement technologique du pays, a-t-on souligné.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE LAGHOUAT
DAIRRA DE OUED MORRA
COMMUNE DE OUED MZI**

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N04/2026

Vue le décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant l'organisation des marchés publics et délégation de la loi 23-12 du 05/08/2023 portant les marchés publics le président de l'assemblée populaire communal de oued m'zi lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de réaliser le projet qui suit

extension et réhabilitation d'éclairage public des quartiers de oued m'zi et madna

Les entreprises les sociétés Intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune en contre reçu de paiement de la somme de 5000.00DA Les offres établies conformément aux clauses du cahier des charges doivent parvenir sous trois plis séparés fermés dossier candidature offre technique offre financière insérées dans un enveloppe extérieur cacheté anonyme doit comporter la mention suivante « avis d'appel d'offre ouvert la dernière heure et le jour correspond à l'ouverture des plis pour préparation des offres qui est limité à 10 jours de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale si ce jour correspond à un jour férié ou jour de repos la date de l'ouverture des plis sera reportée au jour qui suit l'ouverture des plis sera public le même jour de la clôture à 10:00h au siège de l'APC de oued m'zi en présence de soumissionnaires

- déclaration de candidature
- déclaration probité
- Statu pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habitants les personnes à engager l'Entreprise
- capacités financières moyens financiers justifiées par bilan et référence bancaire
- capacités techniques moyens matériels et humains avec
- Une copie du certificat de qualification (niveau 03 et supérieur, construction ou travaux publics, activité principale) comportant le symbole d'éclairage public ou d'électricité.

L'offre technique contient

- déclaration à souscrire
- planning des travaux
- cahier des charges portant à dernière page la mention lu et accepte
- mémoire technique justificatif

L'offre financier contient

- lettre d'engagement
- bordereaux des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif

Remarque Les soumissionnaires restent astreints en vigueur de leurs offres durant 100 jours à compter du premier jour du dépôt de leurs offres

Anep: 2616006432 du 25/02/2026

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ TAHRI MOHAMED BECHAR
NIF: 09608019033424**

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 01 /VRDPO/UTMB/2026

TITRE: ETUDE, SUIVI ET TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES DE BECHAR

OPERATION N°: N.1.012.051.01.3032.000.008.25.001

L'Université Tahri Mohamed Bechar, représentée par M. Le Recteur, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour:

Travaux de réhabilitation de la résidence universitaire Meziane Abdelmadjid – route de Lahmar – Béchar

En 04 lots séparés:

- Lot 01 : Travaux de fourniture et pose d'un nouveau poste 630 KVA et câblage
- Lot 02 : Travaux de réhabilitation du Bloc « A »
- Lot 03 : Travaux de réhabilitation du Bloc « B »
- Lot 04 : Travaux de réhabilitation du Bloc « C » y compris poste Transfo n°14

NB: Les entreprises peuvent soumissionner pour un (01) ou deux (02) lots au maximum et ne peuvent être attributaires que d'un seul lot. Le non-respect de cette condition implique le rejet de la soumission de tous les lots.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres disposant des conditions d'éligibilités suivantes:

- 1- Capacités professionnelles: Pour le lot 01: Avoir une homologation Sonelgaz, et Qualification catégorie « D »
- Pour les lots « 02, 03 et 04 »: Avoir un certificat de qualification et classification professionnelles activité principale en travaux Bâtiment de catégorie « III » et plus
- 2- Capacités financières: Avoir un chiffre d'affaire moyen supérieur ou égale à 20.000.000,00 DA calculé sur la base des bilans financiers moyens des trois (03) dernières années (2021 à 2023) ou (2022 à 2024) certifiés par les services des impôts ou par un CN*20 délivrés par les impôts.
- 3- Références professionnelles: Avoir en moins quatre (04) attestations de bonne exécution, délivrées par les maîtres d'ouvrages durant la période de 2015 à 2025, dans les domaines:

Pour le lot 01: Travaux des réseaux électriques
Pour les lots « 02, 03 et 04 »: Travaux de réhabilitation ou des travaux similaires, **B/CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE:**

- Les soumissionnaires, dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises doivent s'engager sous la forme de groupement momentané solidaire. C'est-à-dire que chacun des membres du groupement est engagé pour l'exécution de la totalité du marché.
- Pour être éligible, le Chef de file doit déposer aux conditions fixées dans l'article 03-1 et globalement aux conditions fixées dans le cas d'un soumissionnaire seul de présent cahier des charges.

NB: Les soumissionnaires des entreprises qui ont des contrats en cours avec l'Université VRDPO, ne pourront être considérés. Rejet de l'offre dans le présent appel d'offre.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges, à l'adresse suivante: Vice recteur du développement de la prospective et de l'orientation -3ème étage - Université TAHRI MOHAMED - BECHAR; Téléphone/ Fax: 049-23-89/84-74, Et cela

contre paiement de la somme de cinq mille Dinars Algériens (5000,00DA), non remboursable, payable par virement au Compte C.C.P. N° 322565 CM 37, de l'Université Tahri Mohamed Bechar. Les candidats ou soumissionnaires (étrangers) indiqués par cet avis d'appel d'offres peuvent, directement ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins en présentant un acte notarié, retirer le présent cahier des charges

» Le soumissionnaire devra présenter son offre, en utilisant trois (03) enveloppes distinctes: Le dossier de candidature, L'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la désignation de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Les trois enveloppes « distinctes » cachetées portant le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la nature de l'offre (dossier de candidature, offre technique ou offre financière) et contenant chacune un exemplaire de l'offre constituée de:

Dossier de candidature: (Voir cahier des charges)

Offre technique: (Voir cahier des charges)

Offre financière: (Voir cahier des charges)

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme, ne comportant que les mentions suivantes:

« A'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../VRDPO/UTMB/2026

Travaux de réhabilitation de la résidence universitaire Meziane Abdelmadjid – route de Lahmar – Béchar

En 04 lots séparés:

Si l'enveloppe extérieure ne porte pas les mentions prévues dans l'ensemble ci-dessus, le service contractant ne portera pas de responsabilité d'une erreur de destination ou d'une ouverture des plis prématurée.
» La durée de préparation des offres est à quinze (15) jours, qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux ou le portail des marchés publics.
» La date et l'heure de dépôt des offres est fixée à 11 h 00 du 15^{ème} jour, au Vice recteur du développement de la prospective et de l'orientation -3ème étage - Université TAHRI MOHAMED - BECHAR (Au cas où ce jour coïnciderait avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes conditions).

» L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de 11h00 au siège du Vice recteur du développement de la prospective et de l'orientation -3ème étage - Université TAHRI MOHAMED - BECHAR et les soumissionnaires sont invités à y assister.
» Les offres retournées valables pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

NB: Les soumissionnaires doivent soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications du cahier des charges, afin d'éviter tout rejet de son offre.

Anep: 2616006437 du 25/02/2026

Programme de la soirée

TF1 21:10

Elsbeth
Saison 3



Après l'annonce du décès soudain d'une mécène qui bouleverse le milieu artistique associatif new-yorkais, Elsbeth découvre des éléments qui l'amènent à s'interroger sur les motivations de l'ami de la victime, Gary, directeur d'une revue littéraire réputée. Elle retrouve également son amie Marissa Gold, qui suit les traces de son père, Eli, en tant que directrice de campagne d'un candidat à la mairie...

France 2 21:10

Neige



Plongé dans les paysages enneigés et hostiles des Alpes, où le silence étouffe les secrets comme la neige étouffe les traces. Ici, le froid n'est pas qu'une question de météo : il s'insinue dans les âmes, gèle les consciences et révèle les fractures d'une société où l'apparence cache souvent l'innommable. Au centre de cette tempête, le capitaine Thomas Delhaye (Frédéric Diefenthal), un flic expérimenté mais fragilisé par une surdité progressive qui isole un peu plus chaque jour. Quand deux notables de la région, figures respectées et intouchables, sont retrouvés assassinés dans des conditions macabres et étrangement familiales, Delhaye sent son sang se glacer.

France 3 21:10

Des racines
et des ailes



Aux enfants des soldats américains, Florent Plana raconte le débarquement de Normandie en 1944. Sarah et Alan Beleguic se battent pour sauver un château du XIII^e siècle et en devenir les propriétaires. Les cabanes du Cotentin, patrimoine populaire, sont menacées par la montée des eaux. Emmanuel Fauchet les protège. Claire Fernagut restaure deux villas d'exception sur la Côte Fleurie. Sébastien Provost enregistre les chants d'oiseaux du bord de mer pour créer une banque sonore accessible au public. Antoine Soubigou photographie des femmes et des hommes qui font vivre leur territoire le long de la côte.

CANAL+ 21:06

Football : Ligue
des champions
Saison 2025
Paris-SG / Monaco



Ligue des champions Saison 2025 Paris-SG / Monaco Ligue des champions. Barrage retour. Paris-SG / Monaco.

6 21:10

Arnaques !



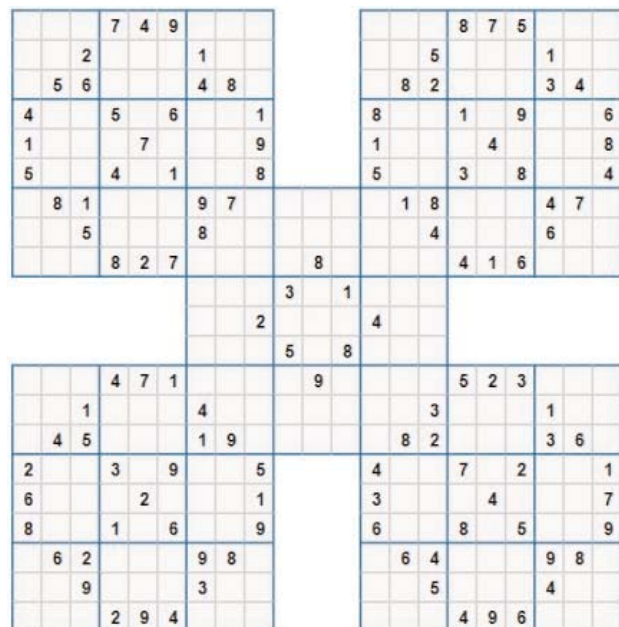
L'artisan destructeur de maisons : des victimes ruinées ! Un entrepreneur, monsieur B, encaisse des acomptes de chantiers puis disparaît sans laisser de traces. Les victimes font appel au magazine 'Arnaques !' pour mettre en lumière ces pratiques où les gens ont perdu des dizaines de milliers d'euros. - L'épicière arnaqueuse qui plume les producteurs : 8000 euros d'impayés ! En Nouvelle-Aquitaine, monsieur T, un faux épicière, arnaque les producteurs locaux en leur faisant miroiter des projets sans réelle existence et en profite pour encaisser leur argent et disparaître dans la nature. - Casino, panneaux solaires, famille piégée : les secrets de Monsieur F ! * L'artisan destructeur de maisons : des victimes ruinées ! * 1 * L'épicière arnaqueuse qui plume les producteurs : 8000 euros d'impayés ! * 2 * Casino, panneaux solaires, famille piégée : les secrets de Monsieur F ! * 3

Jeux

Samourai-Sudoku n°2933

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



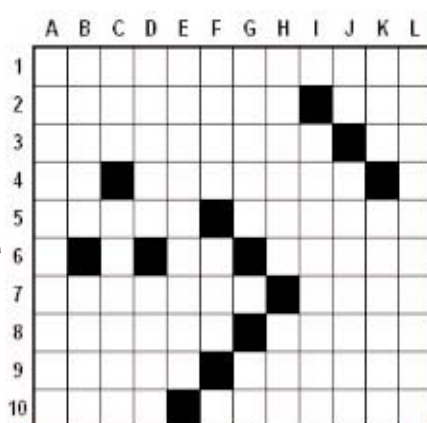
«La modestie peut être une espèce d'orgueil
qui arrive par l'escalier dérobé.»

Jules Renard

Mots croisés n°2933

1 - Contagieux
2 - S'adapte exactement - Vieille monnaie
3 - Annexerais - Désinence verbale
4 - Il vaut bien l'erubium - Minuscules
5 - Officier municipal - Très fort
6 - Chauffeur de fellah - Zone d'action d'un fameux lion
7 - Donne un coup de chiffon - Gavé
8 - Ils sont habitués à voir la mer autour d'eux - Échecs de scène
9 - Possédames - Petite pierre pour un nid d'aigle
10 - Evêché de l'Orne - Vies à la dure

A - Réceptions très élaborées
B - Le bel canto s'y exprime très bien - Bien choisie
C - Pas très nerveux - Familier
D - Equiper - Petits socles
E - Elaborerons mécaniquement
F - Ligament - Planchettes de relieur
G - Aboutirais - Brillant exécutant
H - Reptile aquatique - Bouche de merle
I - Rudesse
J - Guide de mine - Jours de semaine
K - Pas là - Plante à forte odeur
L - Indiscrètes



Horizontalement :
Verticalement :



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1633

équité	↓	revoir son coup fait le ménage	↓	missive	↓	support de qigot	↓	dernière volonté souvent dactulo	↓	chanta comme un oiseau	↓	confir- mées chaînes sans fin	↓
décora- tion	↓	↓		tirage au sort	↓	sorti	↓	↓				↓	
secteurs ecclésia- stiques blémit	→									image de surdité blonde de pub	→		
↓				fanatique	→					↓			
outil à ratisser canaux de salins	→			endosse	↓			rouspé- tais élu très réduit	→				
↓								propage	→			c'est l'astate parvien- drons	→
								démarrer un rhume	↓			enzyme stomaca poètes antiques	→
café		sourire enfantin entéri- nera	→										
↓		↓		posséda	→			libertaire	→				
				bénigne	↓			protège- doigt	↓				dirigeras
épuisé	→			réfléchi- ras arbre à pignes	→								
protester	↓			↓									
										base de compte fleur royale	→		sous- traire
maison d'indien	→							dresser	→	↓			
interdite	↓					éduqua		surprit	↓				
								affluent du Rhône grand- père	→				
écusson- nerai	→	marque d'infinitif rassem- blera	→	prise d' aliments	→							avare	→
↓	↓			sous sol	↓							chemins	↓
										couleur d'aurore	→		
ennuis	→												
bruit sec	↓					sein populaire expéri- menta	→						titre boursier
↓				réceptif	→	↓				élimai	→		
				effectif	↓					proche adresse	↓		
		te rendras	→					terme de tennis	→			chrome en réactions polit	→
congelée	↓	bon coup	↓					c'est moi	↓			↓	
						anti- moine au labo habille	→			pas très mûr indubi- table	→		orient
retran- chais véhicule urbain	→					↓				fil de bombyx posse- sif	→		
↓										↓		échine	→
mauvais élève	→			dissimu- leraient	→								

Solution

[illegible]

Mots Croisés n° 2933

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	M	M	U	N	I	C	A	T	I	F
2	E	P	O	U	S	E	R	A		E	C	U
3	R	E	U	N	I	R	A	I	S		I	R
4	E	R		I	N	F	I	M	E	S		E
5	M	A	I	R	E	S	A	V	A	N	T	E
6	O		A	N	R	A	S	N	E	M	E	T
7	N	E	T	T	O	I	E		R	E	P	L
8	I	L	I	E	N	S		B	I	D	E	S
9	E	U	M	E	S		A	E	T	I	T	E
10	S	E	E	S		A	S	C	E	S	E	S

Grille géante n°1633

[illegible]

ATHLÉTISME

Soirées Ramadhan : Les athlètes algériens se préparent pour briller en 2026

La fédération Algérienne d'athlétisme a mis tout les conditions pour permettre aux athlètes de rester compétitifs et de bien se préparer aux défis qui les attendent cette année 2026, la FAA, en collaboration étroite avec la DTN, a pris la décision de lancer deux compétitions spécialement conçues pour eux, qu'elle a nommées « Soirées Ramadhan ».

Par F. Menad

La Fédération Algérienne d'Athlétisme, en partenariat avec la Direction Technique Nationale, redouble d'efforts pour offrir à ses athlètes des conditions optimales et les maintenir au sommet de leur forme.

Dans cette optique, elle lance les « Soirées Ramadhan », deux compétitions nocturnes conçues pour permettre aux sportifs de poursuivre leur préparation pendant le mois sacré tout en testant leurs limites dans un cadre professionnel et motivant.

Le premier stage se déroulera du vendredi 27 février au stade de Souk El-Tenine, à Béjaïa, tandis que le second débutera le 6 mars au stade du 5-Juillet à Alger.

Chaque soirée, programmée de 22h00 à 1h30, proposera un programme intense mêlant courses, sauts et lancers.

Ces horaires nocturnes, adaptés aux contraintes du Ramadhan, offrent aux

athlètes une fenêtre idéale pour se concentrer, repousser leurs limites et peaufiner leurs performances.

Ces compétitions sont essentielles pour les seniors et les moins de 20 ans (U-20), qui visent des échéances internationales de haut niveau.

Les Championnats arabes U-20, du 26 au 30 avril en Tunisie, et les Championnats d'Afrique seniors, du 12 au 17 mai à Accra, au Ghana, représentent des opportunités cruciales pour se mesurer aux meilleurs, accumuler des points qualificatifs et préparer les grandes compétitions mondiales.

Pour les épreuves combinées, la Fédération a prévu deux stages de sélection afin de détecter et préparer les talents les plus prometteurs.

Les 27 et 28 mars, ce sont les U-20 qui seront évalués, tandis que les seniors s'affronteront les 9 et 10 avril à Alger lors du décathlon et de l'heptathlon, dans le cadre du Championnat national hivernal. Ces sessions permettront de renforcer les performances individuelles et de



consolider la cohésion des équipes. Les « Soirées Ramadhan » incarnent la volonté de la Fédération et de la DTN d'accompagner les athlètes dans toutes les étapes de leur préparation.

Elles allient rigueur sportive et respect des pratiques religieuses, offrant un environnement stimulant où concentration, discipline et dépassement de soi sont au rendez-vous.

Les athlètes peuvent ainsi progresser, se mesurer les uns aux autres et se préparer à exceller lors des prochaines échéances internationales.

Au-delà de la performance, ces initia-

tives mettent en lumière le dynamisme de l'athlétisme algérien et l'engagement de ses instances dirigeantes pour la relève comme pour les seniors.

Elles constituent un rendez-vous incontournable pour les passionnés, un spectacle sportif de qualité et un tremplin vers l'excellence.

Grâce à ces efforts, la Fédération Algérienne d'Athlétisme confirme son rôle central dans la promotion de la discipline et dans l'accompagnement des athlètes vers les sommets, faisant briller l'Algérie sur la scène continentale et internationale.

BASKET / SUPER-DIVISION (24E JOURNÉE)

Les résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue de la 24e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), disputée samedi et lundi soir :

Samedi :

CR Béni Saf - USM Alger	55-67
CSC Djir Kasantina - M Ouled Chebel	64-62
NA Hussein-Dey - NB Staouéli	81-90
Rouiba CB - US Sétif	70-59
USM Blida - CS Tlemcen	59-53
TRA Draria - WO Boufarik	71-77

Lundi :

CRB Dar Beida - MC Alger	58-68
--------------------------	-------

Classement :	Pts	J
1. NB Staouéli	43	24
2. CS Tlemcen	40	24
--WO Boufarik	40	24
4. Rouiba CB	39	24
--MC Alger	39	24
6. USM Alger	38	24
--USM Blida	38	24
--CR Béni Saf	38	24
9. CSC Djir Kasantina	36	24
10. CRB Dar El-Beida	34	24
11. TRA Draria	32	24
12. US Sétif	31	24
13. NA Hussein-Dey	29	24
14. M Ouled Chebel	28	24

BOXE

La sélection algérienne junior en stage de préparation à Chéraga (Fédération)

La sélection algérienne junior (garçons et filles) de boxe effectuera un stage de préparation du 25 février au 5 mars prochain à Chéraga (Alger), en vue des importantes échéances internationales à venir, at-on informé mardi auprès de la Fédération (FAB).

Parmi ces rendez-vous importants, les championnats du monde 2026 de la catégorie, prévus du 7 au 16 mars en Thaïlande, à-on encore détaillé de même source.

Les sélections nationales juniors (garçons et filles) devraient prendre part à d'autres grands événements

internationaux, dont la prochaine Coupe du monde de leur catégorie d'âge.

Pour leur part, les Seniors se trouvent actuellement à Sofia (Bulgarie), pour prendre part à la 77e édition du tournoi international de Strandja.

TENNIS - TOURNOI "M15 MONASTIR" (1ER TOUR)

L'Algérien Toufik Sahtali fixé sur son adversaire



Le tennisman algérien Toufik Sahtali a été fixé sur son adversaire du premier tour du tableau final du tournoi professionnel masculin "M15 Monastir", qui se déroule du 23 février au 1er mars prochain en Tunisie.

Agé de 27 ans, Sahtali qui occupe actuellement le 728 rang mondial chez les pros de l'ATP, sera opposé au marocain Réda Bennani (19 ans-562e), suivant les résultats du tirage au sort, dévoilés lundi par les organisateurs.

Doté d'un prize-money de 15.000 USD et bien organisée sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation des joueurs venus des quatre pièces du monde, y compris de Nouvelle-Zélande.

Parmi eux, certains joueurs relativement bien classés chez les pros de l'ATP, notamment, le Français Etienne Donnet (25 ans), qui occupe actuellement le 452e rang mondial et tête de série N1 de ce tournoi.

BOXE

Un nouveau combat entre les légendes Mayweather et Pacquiao en septembre

L'Américain Floyd Mayweather et le Philippin Manny Pacquiao, deux légendes de la boxe, s'affronteront de nouveau lors d'un combat professionnel le 19 septembre à Las Vegas, annoncent le futur diffuseur Netflix lundi. Mayweather (48 ans), avait annoncé vendredi d'être sorti de sa retraite tandis que Pacquiao (47 ans) était revenu sur les anneaux l'an passé. Les deux an-

ciens multiples champions du monde s'étaient affrontés en mai 2015, déjà à Las Vegas, pour un succès de l'Américain, restés invaincus toute sa carrière.

"Floyd et moi avons offert au monde ce qui reste comme le plus grand combat de l'histoire de la boxe. Les fans ont attendu assez longtemps, ils méritent cette revanche", a déclaré Pacquiao, cité dans un communi-

qué. Deux des plus grands noms de l'histoire du noble art, Mayweather et Pacquiao s'étaient affrontés en 2015 lors du "combat du siècle", qui avaient généré des recettes record, sans que le spectacle sportif ne soit à la hauteur. Mayweather (50 combats et autant de victoires), qui va fêter mardi ses 49 ans, avait pris sa retraite en 2017 et multipliée depuis les expositions. Il a

notamment prévu au printemps 2026 un combat non professionnel contre une autre légende de la boxe, son compatriote Mike Tyson.

Pacquiao (62 victoires, 8 défaites, 3 nuls) est lui revenu sur les anneaux pour un combat professionnel en juillet dernier à 46 ans, pour un match nul face à l'Américain Mario Barrios.

APS



LIGUE 1 MOBILIS (SANCTIONS)

Un match à huis clos pour le MC Oran (commission de discipline)

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé au MC Oran un match à huis clos, a indiqué l'instance dirigeante mardi dans un communiqué publié sur son site officiel.

Cette sanction intervient suite à "l'allumage et au jet de fumigènes (cinquième infraction)" par les supporters oranais lors de la rencontre ayant opposé leur équipe au MC Alger (victoire 2-1), vendredi dernier, dans le cadre de la 20e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Outre le huis clos, la Commission de discipline a infligé trois amendes au club de la capitale de l'Ouest : une première d'un montant d'un million de dinars (1.000.000 DA) pour l'allumage et le jet de fumigènes, une deuxième de 100.000 DA pour intrusion de personnes non autorisées sur le terrain et une troisième de 50.000 DA pour mauvaise organisation de la rencontre, précise la même source.

Par ailleurs, le gardien de but du Paradou AC, Toufik Mous-saoui, est suspendu pour quatre matchs, dont un avec sursis, en

raison de son "expulsion lors du match face à l'Olympique Akbou" (défaite 3-4), samedi dernier lors de la 20e journée, après avoir reçu deux avertissements, en plus de propositions déplacées envers l'arbitre. Une amende de 200.000 DA lui a également été infligée.

De leur côté, Kheniche Mor-teza Kheireddine (MC El Bayadh) et Bout Mostefa Reze-kallah (JS Kabylie) ont été sus-pendus pour un match, suite à leur expulsion lors des rencontres face respectivement au CR Belouizdad (0-0) et à l'ES Mos-taganem (2-2).

La Commission a, en outre, infligé plusieurs amendes à un grand nombre de joueurs, dont quatre éléments du MC Oran : Moubarak Omar, Kadour Ous-sama Safa, Moulay Abdelaziz Abdelkader et le gardien Karim Saoula, sanctionnés d'une amende de 100.000 DA chacun pour "contestation des déci-

sions de l'arbitre". La sanction financière visant le portier des "Hamraoua", Karim Saoula, a été majorée de 40.000 DA pour "simulation visant à obtenir un avertissement". Pour le même motif de contestation, les joueurs du MC Alger, Ayoub Abdellaoui et Alexis Guendouz, ont été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA chacun.

Leur entraîneur en chef, le Sud-Africain Rulani Mokwena, s'est vu infliger une double amende de 100.000 DA : la première pour contestation et avertissement, la seconde pour "refus d'animer la conférence de presse (dernier avertissement avant sanction)" à l'issue du match face au MC Oran (défaite 1-2).

Il a également écopé d'une amende supplémentaire de 40.000 DA pour "simulation visant à obtenir un avertissement", selon le communiqué.

Enfin, l'USM Alger a été sanc-



tionnée de trois amendes, dont deux de 200.000 DA chacune pour "absence de l'entraîneur principal" et "absence de la banderole portant le logo officiel", ainsi qu'une troisième de

30.000 DA pour "allumage de fumigènes", lors du match perdu samedi soir à domicile face à la JS Saoura (1-2), toujours pour le compte de la 20e jour-née.

LIGUE 2 AMATEUR (GROUPE- CENTRE-OUEST)

Rebbah élu nouveau président de l'USM El Harrach



Salim Rebbah a été élu nouveau président du club amateur de l'USM El Harrach, lors des travaux de l'assemblée générale élective tenue lundi soir, dans une ambiance organisationnelle rigoureuse et transparente, selon un communiqué du club évoluant en Ligue 2 de football

amateur (groupe Centre-Ouest). Candidate unique à la prési-dence, Rebbah a obtenu la confiance de l'ensemble des 27 membres présents de l'as-semblée générale élective, "reflé-tant un esprit de consensus et la vo-lonté d'ouvrir une nouvelle page au sein de la maison harrachie",

précise le club algérois dans un communiqué publié sur ses ré-seaux sociaux.

Rebbah succède à l'ancien président, Touahria Sofiane, qui avait démissionné de son poste le 24 octobre 2025.

A l'issue de son élection, Reb-bah a exprimé sa "fierté pour la confiance placée en lui et a ap-pelé toute la famille de l'USM El Harrach à se mobiliser autour de son équipe durant la prochaine période, et à travailler dans un esprit d'unité pour servir les in-térêts du club et lui permettre de retrouver la place qu'il mérite", ajoute la même source.

Pour rappel, l'USM El Har-rach (44 points) occupe la deuxième place au classement de la Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest), à six longueurs du leader, la JS El Biar (50 points), avant le sommet attendu entre les deux équipes, prévu sa-medi prochain à El Biar, à huis clos, pour le compte de la 21e journée de la compétition.

LIGUE 1 MOBILIS

Amar Guerbi entraîneur principal de l'Olympique Akbou jusqu'à la fin de la saison (club)



La direction de l'Olympique Akbou a annoncé mardi avoir conclu un accord avec Amar Guerbi pour occuper le poste d'entraîneur principal de l'équipe première jusqu'à la fin de la saison, selon un communiqué pu-blié par le club de Ligue 1 Mobilis sur ses réseaux so-ciaux.

M. Amar Guerbi, qui assurait l'intérim ces dernières semaines, a été confirmé dans ses fonctions après avoir dirigé l'équipe avec « sérieux et engagement », pré-cise la même source.

La direction du club affirme lui accorder « une confiance totale » pour poursuivre sa mission et conti-nuer à défendre les ambitions de l'Olympique Akbou jusqu'au terme de l'exercice en cours.

Aucune précision n'a été donnée concernant les ob-jectifs fixés ni la composition du staff technique qui ac-compagnera le nouvel entraîneur principal.

Pour rappel, l'Olympique Akbou, avait annoncé le 30 janvier dernier, la nomination du technicien Amar Guerbi, en tant qu'entraîneur par intérim, jusqu'à la fin de la saison 2025-2026, en remplacement de l'en-traîneur Lotfi Amrouche limogé, en raison d'une "ré-gression dans les résultats techniques" au cours des dernières semaines.

Sous la conduite de Guerbi, l'Olympique Akbou a réussi deux victoires de rang contre respectivement le MC Oran (1-0) en déplacement, et face au Paradou AC (4-3) à domicile. Après 20 journées de compétition, l'O. Akbou occupe la 4e place au classement de Ligue 1 Mo-bilis avec 29 points et compte deux matchs en moins.

APS

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FAF le 11 avril prochain

La Fédération algé-rienne de football (FAF), tiendra son assemblée générale ordinaire le 11 avril prochain, a an-noncé mardi l'instance fédérale sur son site of-ficiel.

"Conformément aux dispositions des statuts de la Fédération algé-rienne de football (FAF), notamment l'article 32, le président de l'ins-tance a informé l'en-semble des membres statutaires que l'As-semblée Générale Ordinaire se tiendra le samedi 11 avril 2026 à Alger", in-

dique la FAF dans un communiqué.

En application de l'article 32.4 des statuts, la convocation officielle, accompagnée de l'ordre du jour, du rapport moral et financier an-nuel ainsi que du rap-port du commissaire aux comptes, sera re-mise à tous les mem-bres au moins dix (10) jours avant la date pré-vue de l'Assemblée, ajoute la même source.

Pour rappel, la Fédé-ration algérienne de football est présidée par Walid Sadi depuis sep-



tembre 2023. Il avait été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans (2025-2029), lors de l'As-semblée générale extra-

ordinaire élective tenue le 25 février 2025 au Cer-cle national de l'Armée de Beni-Messous (Alger).

ANGLETERRE Manchester United s'impose à Everton (1-0) et reste dans le Top 4

Manchester United s'est imposé 1 à 0 sur la pelouse d'Everton lundi soir, en clôture de la 27^e journée de Premier League, et a repris la quatrième place qualificative pour la Ligue des champions à Chelsea.

Vainqueurs grâce à un but de Benjamin Sesko, venu débloquent une rencontre longtemps verrouillée, les Red Devils (4^e) ont pris trois points d'avance sur Chelsea, cinquième

et tenu en échec par Burnley samedi.

Surtout, les Mancuniens reprennent leur marche en avant entamée depuis l'arrivée de Michael Carrick, eux qui avaient concédé le

nul à West Ham (1-1) lors de la dernière journée, après quatre succès en autant de rencontres depuis l'arrivée sur le banc de leur ancien milieu de terrain anglais.



ITALIE

Naples battu à Bergame et l'AC Milan piégé par Parme Italie- pied



Battu à Bergame par l'Atalanta (2-1), Naples a enchaîné dimanche un deuxième match sans victoire en championnat, un revers dont n'a pas profité l'AC Milan, piégé à domicile par Parme (1-0), lors de la 26^e journée de Serie A.

Avec 50 points et quatorze longueurs de retard sur le leader de l'Inter Milan, les Napolitains, champions d'Italie en titre, ont enterré leurs derniers

espoirs, déjà bien hachés, dans la lutte pour le scudetto.

Les hommes d'Antonio Conte pourraient même perdre leur troisième place en cas de succès de la Roma (4^e, 47 pts) face à la Cremonese (20^e, 45).

Le Naples n'a plus gagné depuis le 7 février et une victoire contre le Genoa. Trois jours plus tard, les Napolitains avaient été éliminés par Côme aux

tirs au but en Coupe d'Italie, avant un nul à domicile contre l'AS Rome et ce revers face à l'Atalanta, septième de Serie A.

Les trois buts du match ont été marqués de la tête. Sam Beukema a ouvert le score pour Naples en prolongeant un coup franc (18^e), mais après la pause, Mario Pasalic a égalisé à la suite d'un corner (61^e) avant que Lazar Samardžić ne donne la victoire aux Bergamasques (81^e).

Un peu plus tard, l'AC Milan (2^e, 54 pts) n'est pas parvenu à creuser l'écart avec le Naples. Les Rossoneri ont été surpris par les joueurs parmesans

qui ont marqué à la 80^e par l'implication de Mariano Trollo. Après le nul concédé mercredi contre Côme (1-1) lors d'un match en retard, les joueurs de

Massimiliano Allegri marquent dangereusement le pas, à dix longueurs des Intéristes.

LIGUE DES CHAMPIONS (BARRAGE - RETOUR) BENFICA LISBONNE L'Argentin Prestianni suspendu face au Real Madrid (UEFA)

L'attaquant argentin du Benfica Lisbonne Gianluca Prestianni, accusé de racisme par des joueurs du Real Madrid lors du barrage aller de Ligue des champions d'Europe de football, a été "suspendu provisoirement" par l'UEFA, a annoncé l'instance européenne lundi.

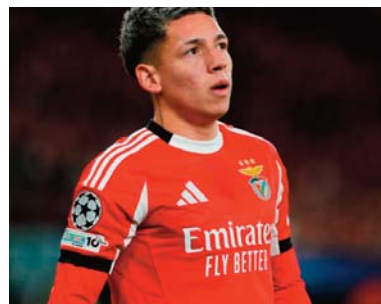
Le joueur de 20 ans ne pourra pas disputer le match retour des barrages, mercredi à Madrid (21h00).

En attendant les conclusions de l'enquête, l'organe de discipline et d'éthique (CEDB) de l'UEFA a décidé aujourd'hui (lundi) de retenir Gian-

luca Prestianni "pour comportement discriminatoire", précise la même source.

La rencontre, disputée mardi dernier à Lisbonne et remportée 1-0 par les Madrilènes, a été interrompue une dizaine de minutes après que l'attaquant brésilien Vinicius Junior s'est plaint d'avoir fait l'objet de proposition raciste par l'Argentin.

Le Benfica Lisbonne a réagi immédiatement à la décision de l'UEFA, en disant "regretter d'être privé du joueur alors que la procédure est encore en cours d'instruction", tout en assurant



de son "engagement indéfectible dans la lutte contre toute forme de racisme ou de discrimination".

Le club portugais "fera appel de cette décision de l'UEFA,

même si les délais en question auront difficilement un quelconque effet pratique pour le match retour du barrage de la Ligue des champions", ajoute-t-il dans un communiqué.

ARGENTINE - RIVER PLATE Marcelo Gallardo annonce son départ



Marcelo Gallardo, idole et entraîneur le plus titré de l'histoire de River Plate, a annoncé lundi qu'il dirigera son dernier match à la tête du club de Buenos Aires jeudi en championnat. Lors de son deuxième cycle en tant

qu'entraîneur de River, Gallardo n'a pas réussi à redresser une décevante campagne 2025, sans titre ni qualification pour la Copa Libertadores 2026.

Le club traverse actuellement un début de saison poussif, avec trois défaites consécutives en championnat. "Je suis envahi par l'émotion et la douleur au plus profond de mon âme de ne pas avoir pu atteindre les objectifs", a déclaré El Mueco, visiblement abattu, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux du club.

"Je tiens à adresser des mots de remerciement à ce club immense et à son peuple pour son amour inconditionnel, même dans les moments les plus délicats comme celui-ci, où les choses ne se sont pas passées

comme nous l'avions prévus", a-t-il ajouté. Après avoir brillé lors de son premier passage sur le banc du Millonario (2014-2022) auréolé de 14 titres, Gallardo a enregistré 35 victoires, 32 nuls et 18 défaites depuis son retour en août 2024 dans le club de son cœur, où trône sa statue au stade Monumental. Pointé du doigt pour avoir composé un effectif qui n'a pas répondu aux attentes malgré un investissement de plusieurs millions, Gallardo, 50 ans, cumule 12 défaites lors de ses 20 derniers matchs toutes compétitions nationales confondues, plus mauvais total parmi les clubs de première division sur cette période.

River est actuellement 21^e au classement sur 30 équipes.

ITALIE - AC MILAN

Loftus-Cheek évalué de la mâchoire et absent environ deux mois

Ruben Loftus-Cheek, le milieu de terrain international anglais de l'AC Milan, a été opéré lundi d'une fracture de la mâchoire et sera absent pendant environ deux mois, a annoncé le club lombard.

Loftus-Cheek s'est blessé dans un choc avec Edoardo

Corvi, le gardien de Parme, dimanche à San Siro à la 7^e minute du match de la 26^e journée de Serie A victoire par les Parmesans 1-0. Il a été évacué sur une civière et transporté à l'hôpital.

Le choc, selon le communiqué de l'AC Milan lundi, a "engendré une fracture du processus alvéolaire de la mâchoire".

Le joueur a également perdu plusieurs dents dans cette collision aérienne sur un centre.

"L'opération afin de réduire et stabiliser la fracture a été pleinement réussie", a précisé le club lombard, qui a précisé

que le joueur "allait bien et avait quitté l'hôpital".

Loftus-Cheek, 30 ans, a disputé 26 matches et inscrit trois buts cette saison avec l'AC Milan, deuxième de Serie A, à dix points de l'Inter Milan, le leader.

APS





AL-HILAL

BENZEMA SUR LE FLANC

Transféré au début du mois à Al-Hilal, Karim Benzema (38 ans) connaît un premier coup d'arrêt. L'attaquant français souffre d'une blessure aux adducteurs qui pourrait lui faire rater plusieurs matchs.

"Karim Benzema ne va pas voyager avec l'équipe à Al-Qassim en raison d'une douleur aux adducteurs. Il va passer un scanner ce mardi pour évaluer sa blessure et déterminer son étendue", a annoncé son club avant le déplacement pour affronter Al-Taawoon. Pour son premier match avec sa nouvelle équipe, le Ballon d'Or 2022 avait brillé en s'offrant un triplé et une passe décisive contre Al-Okhdoud (6-0). Il n'a pas été décisif lors des deux rencontres suivantes contre El-Ettifaq (2-0) et Al-Ittihad (1-1).

BARCELONE INIESTA ENCOURAGE YAMAL

Légende du FC Barcelone, Andrés Iniesta suit avec attention les performances de son ancien club. Alors que les Blaugrana ont repris la tête du classement ce week-end, le champion du monde 2010 compte sur Lamine Yamal (18 ans, 33 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) pour continuer sa progression et porter le club catalan.

"Lamine Yamal doit continuer à s'améliorer. Il a le talent et l'éthique de travail nécessaires pour y parvenir. C'est un défi important pour lui, mais il a tout ce qu'il faut pour le relever. J'espère qu'il continuera à progresser comme il l'a fait jusqu'à présent. Car c'est très positif, surtout pour les supporters de Barcelone et pour l'Espagne, d'avoir un joueur de ce niveau, quelqu'un qui fait vraiment la différence", a déclaré l'ancien milieu de terrain aux médias espagnols.



BAYERN SALAIRE QUADRUPLÉ POUR KARL ?

Automatiquement prolongé jusqu'en juin 2029 à sa majorité dimanche, Lennart Karl (18 ans, 30 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) se trouve déjà en discussions pour étendre son contrat au Bayern Munich jusqu'en 2031.

Selon Sky Sport Allemagne, le champion d'Allemagne en titre va proposer au milieu offensif de quadrupler son salaire, en passant d'une rémunération de 2 à 8 millions d'euros annuels. Sans surprise, le prodige bavarois se montre intéressé à l'idée de s'inscrire dans la durée avec le Bayern.

SCHALKE DZEKO RÉGALE EN 2. BUNDESLIGA !

Si certains font le choix de rejoindre le Golfe ou les États-Unis pour terminer leur carrière, Edin Dzeko (39 ans) a misé sur la deuxième division allemande. Pour le plus grand bonheur de Schalke 04, son nouveau club. L'avant-centre bosnien - un temps sur les tablettes du Paris FC cet hiver - s'est très rapidement rendu indispensable, avec 4 buts et 3 passes décisives lors de ses cinq premiers matchs.

Buteur dès ses premières minutes face à Kaiserslautern (2-2), l'ancien joueur de la Fiorentina était resté muet ensuite contre Bochum (0-2). Cela n'a pas duré, puisqu'il a inscrit un doublé face au Dynamo Dresden (2-2), délivré deux passes décisives contre Holstein Kiel (2-1), avant de marquer un but et offrir une nouvelle offrande face à Magdeburg (5-3).

Leader du classement après 23 journées, Schalke 04 peut rêver d'une remontée dans l'élite du football allemand après trois saisons en 2. Bundesliga.

ATLETICO GRIEZMANN EN DISCUSSIONS AVEC ORLANDO

Malgré un contrat jusqu'en juin 2027, Antoine Griezmann (34 ans, 34 apparitions et 12 buts toutes compétitions cette saison) va-t-il quitter prochainement l'Atletico Madrid pour rejoindre la MLS ? Selon les informations de The Athletic, confirmées par l'AFP, l'attaquant français serait en discussions avec Orlando City. Le club floridien disposerait des droits de découverte du champion du monde 2018, un mécanisme qui lui confère une priorité en cas d'accord avec le joueur et sa formation actuelle. San Diego et Los Angeles FC ont aussi fait part de leur intérêt.

Depuis plusieurs années, "Grizou" n'a jamais caché son envie de découvrir le championnat nord-américain. Au point de quitter les Colcheros en cours de saison ? Le mercato est ouvert en MLS jusqu'au 26 mars.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.ora@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

APN

Début des travaux de la séance plénière consacrée au débat du projet de loi sur les partis politiques

Les travaux de la séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi organique relatif aux partis politiques ont débuté mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN).



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES TRANSPORTS

La légalisation des documents publics destinés à l'étranger désormais possible au niveau des annexes régionales du MAE

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a indiqué, mardi dans un communiqué, que les citoyens peuvent se rapprocher des annexes régionales du ministère des Affaires étrangères (MAE), mises en service à Constantine, Ouargla et Oran, pour la légalisation des documents publics destinés à l'étranger.

"Dans le cadre de la mise en ser-

vice des annexes régionales du MAE à Constantine, Ouargla et Oran, nous portons à la connaissance de nos concitoyens et concitoyennes qu'ils peuvent se rapprocher de ces services afin de procéder à la légalisation des documents publics destinés à l'usage hors du territoire national", lit-on dans le communiqué.

La légalisation se fera via les

adresses suivantes: -Constantine: Cité Daksi Abdesselam, à proximité du siège administratif de la wilaya, Constantine 25000.

-Ouargla: Rue Rabah Abderrahmane, en face de la Direction de l'hydrolique, centre ville, Ouargla 30015.

-Oran: RN04, cité Djamel, à côté du siège de la Daïra, Oran 31000, précise le communiqué.

AFFAIRES RELIGIEUSES

M. Belmehdi reçoit le président du Haut conseil islamique

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a reçu, mardi, le président du Haut conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir, dans le cadre du renforcement de la coopération et de la coordination bilatérales au service du référent religieux national et de la consolidation des efforts conjoints, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue au siège du ministère, a porté

sur "l'élaboration d'un plan d'action commun couvrant plusieurs domaines, notamment ceux liés à la fatwa, au développement des programmes de culture islamique, ainsi qu'à l'organisation de conférences et de rencontres intellectuelles, contribuant à l'ancrage d'une conscience religieuse éclairée et à l'accompagnement des préoccupations de la société", précise la même source.

MICRO-ENTREPRISES

NESDA et ASICOM signent une convention de partenariat et de coopération

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a signé, mardi à Alger, une convention de partenariat et de coopération avec la société algéro-saoudienne d'investissement ASICOM, dans le but de renforcer les mécanismes de financement et d'investissement au profit des micro-entreprises.

La convention a été signée par le directeur général de la NESDA, Bilal Achacha, et le directeur général d'ASICOM, Mohamed Salhi, et ce en marge d'une conférence organisée par l'agence sur "le partenariat autour du développement et de l'élargissement des perspectives des micro-entreprises", en présence des cadres des deux parties.

Dans une déclaration à la presse, M. Achacha a souligné que cette convention s'inscrit dans "la vision de l'agence visant à faire passer les micro-entreprises de la phase de création à celle de la croissance et de l'expansion, en leur offrant des outils innovants de financement et des partenariats qualitatifs leur permettant de renforcer leur compétitivité avec une intégration efficace dans le tissu économique national".

Cette convention permet aux micro-entreprises créées via le dispositif NESDA de bénéficier des fi-

nancements d'ASICOM pour développer leurs activités, a-t-il précisé, ajoutant que la sélection des entreprises se fait selon la nature, les composantes, et les besoins du projet, conformément à la politique d'investissement d'ASICOM.

A cette occasion, M. Achacha a appelé les fonds de financement à investir dans les micro-entreprises financées par NESDA, ce qui est à même de leur ouvrir de nouvelles perspectives de soutien à leurs projets, et de les doter d'outils de croissance et d'expansion.

De son côté, M. Salhi a affirmé que la signature de cette convention "reflète l'engagement d'ASICOM à soutenir l'investissement productif et à accompagner les micro-entreprises prometteuses à travers la mise à disposition de solutions de financement et d'investissement adaptées, contribuant ainsi à la création d'une valeur ajoutée durable et au renforcement de la dynamique de l'économie nationale".

Il a ajouté que cette convention offre à la société "ASICOM" l'opportunité d'exploiter les opportunités d'investissement qu'offrent les porteurs de projets qui cherchent à développer leurs activités avec un accompagnement dans leurs plans d'expansion, d'autant que les micro-

entreprises constituent un levier essentiel pour la diversification économique, la création de richesse et d'emplois.

La rencontre intitulée "Partenariat autour du développement et de l'élargissement des perspectives des micro-entreprises" a constitué un espace d'échange de vues et d'expériences entre les différents acteurs en matière de soutien à l'investissement et de financement des entreprises.

Les discussions ont porté notamment sur les mécanismes de partenariat et de financement, en particulier à travers les fonds d'investissement, en passant en revue les expériences réussies de micro-entreprises ayant réalisé des parcours de croissance exceptionnels.

Les participants ont également débattu des voies et moyens d'accompagner les entreprises dans leur phase d'expansion et de développement.

Les porteurs de projets présents ont animé un débat au cours duquel ils ont exposé leurs préoccupations, notamment celles liées aux mécanismes de financement. Des explications ont été fournies concernant l'élargissement de leur activité et le renforcement de leur compétitivité sur les marchés.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

L'Algérie, carrefour stratégique : l'ambition d'un hub continental en marche

À la croisée de l'Europe, du monde arabe et du continent africain, l'Algérie s'affirme progressivement comme l'un des pivots géoéconomiques les plus prometteurs de son espace régional.

Fort de d'une position géographique privilégiée et d'un potentiel énergétique reconnu, elle engage aujourd'hui une transformation ambitieuse fondée sur une stratégie de hubs multisectoriels appelée à redessiner les flux commerciaux, logistiques et technologiques à l'échelle africaine.

Cette orientation stratégique s'inscrit dans une vision globale de connectivité continentale.

L'objectif n'est plus seulement de participer aux échanges internationaux, mais d'en devenir un nœud structurant.

Le développement simultané d'infrastructures énergétiques, numériques, maritimes, ferroviaires et aériennes traduit une volonté claire : bâtir un système intégré capable de relier efficacement les marchés africains entre eux tout en les connectant aux circuits économiques mondiaux.

Au cœur de cette dynamique se trouve la logique des corridors.

Ces axes de circulation des biens, des services et des données constituent l'ossature du repositionnement national.

Le corridor central, véritable colonne vertébrale du projet, doit relier le nord du pays aux profondeurs du continent en traversant plusieurs États sahéliens jusqu'à Lagos, l'un des plus grands pôles économiques d'Afrique.

Connecté à la Transsaharienne et à un réseau ferroviaire structurant reliant Alger à Tamanrasset, cet axe promet d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales aux pays enclavés, souvent marginalisés par les circuits traditionnels du commerce mondial.

Le secteur maritime constitue l'un des piliers majeurs de cette stratégie.

La modernisation des infrastructures portuaires ne répond pas seulement à des impératifs logistiques, mais traduit une ambition de souveraineté économique et d'influence régionale.

Le futur complexe portuaire du centre du pays, conçu comme une plateforme intelligente, décarbonnée et hyper-connectée, doit s'intégrer harmonieusement aux réseaux routiers et ferroviaires.

Dans la même logique, le port de Djen-Djen, appelé à s'étendre considérablement, est destiné à devenir un hub majeur pour le trafic de marchandises à destination de l'Afrique subsaharienne.

Quant au port de Annaba, sa spécialisation dans le vrac pourrait lui conférer un rôle déterminant dans les chaînes d'approvisionnement méditerranéennes.

Cette transformation infrastructurelle s'accompagne d'une mutation technologique.

La dorsale africaine de fibre optique, les projets énergétiques transfrontaliers et le soutien accru à l'écosystème des start-up témoignent d'une volonté d'inscrire le pays dans l'économie numérique globale.

L'enjeu dépasse la simple modernisation : il s'agit de construire un espace d'innovation capable de générer de la valeur ajoutée et d'attirer les investissements internationaux.

Le transport aérien complète cette architecture stratégique.

Le renouvellement de la flotte nationale et l'ouverture de nouvelles liaisons vers les capitales africaines participent d'une ambition claire : faire des aéroports nationaux des plateformes de correspondance incontournables entre le nord et le sud du continent. Dans un contexte de concurrence accrue entre compagnies internationales, cette montée en puissance vise à consolider la présence nationale sur un marché en forte expansion.

À l'horizon 2035, cette politique de hubs pourrait transformer profondément les équilibres économiques régionaux. En structurant les flux commerciaux et en facilitant la circulation des richesses, elle offre aux pays enclavés un accès élargi aux marchés mondiaux.

Elle positionne également le pays comme un acteur central du développement africain, non plus seulement comme fournisseur d'énergie, mais comme catalyseur d'intégration continentale.

Au-delà des infrastructures, c'est une vision qui se dessine : celle d'un espace africain interconnecté, compétitif et souverain dans ses échanges.

Dans ce nouvel échiquier international marqué par la reconfiguration des routes commerciales, la stratégie des hubs apparaît moins comme une option que comme une nécessité historique.

Elle consacre l'émergence d'un acteur déterminé à transformer sa géographie en puissance économique durable.

Abed Meghit